

MAWLID ENNABAOU ECHARIF :

Le ministère de la Santé met en garde contre les dangers des produits pyrotechniques

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a mis en garde, hier, contre les dangers que représente l'utilisation des produits pyrotechniques, tels que les pétards et les feux d'artifice, durant la célébration de la fête du Mawli ennabaoui echarif.

P. 24

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 05h40 Dohr: 12h32
Asr: 15h26 Maghreb: 17h53 Isha: 19h14

MÉTÉO



Alger : 23° 17°
Oran : 22° 17°
Annaba : 24° 14°
Béjaïa : 25° 17°
Tamanrasset : 30° 14°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 4 novembre 2019 - 7 Rabî`al-awwal 1441 - N° 2357 - 7^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE-TUNISIE

M. Boukadoum reçoit le nouvel ambassadeur de Tunisie en Algérie

P. 24

ALGÉRIE-ALLEMAGNE-IRAN

M. Arkab reçoit les ambassadeurs d'Allemagne et d'Iran en Algérie

P. 6

ENERGIE

Rencontre internationale sur les énergies renouvelables le 11 novembre à Oran

P. 24

LE DG DE L'AADL, SAÏD ROUBA À PARTIR D'ORAN

«Distribution de plus de 67.000 logements location-vente au niveau national»

Le Directeur général de l'Agence nationale et développement du logement (AADL), Saïd Rouba a annoncé, hier à Oran, la distribution depuis le début d'année en cours de plus de 67.000 logements location/vente au niveau national. Dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie de distribution de plus de 4.000 logements de différents programmes à l'occasion de la célébration du 65^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, M. Rouba a signalé la distribution depuis le début de 2019 de plus de 67.000 logements location/vente (AADL) au niveau national et l'opération se poursuit.

P. 4



PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE :

Le Conseil constitutionnel devra valider la liste définitive dans une semaine

P. 3

L'ANIE fixe les modalités de contestation de la régularité des opérations de vote

P. 4

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

Réception fin décembre de 83.400 places pédagogiques et 51.370 lits

P. 4

FORMATION PROFESSIONNELLE :

Des réformes en perspective pour améliorer le secteur

P. 5

SANTÉ

RHUME : Comment en venir à bout ?

Le rhume touche les adultes deux ou trois fois par an en moyenne, et les jeunes enfants, jusqu'à dix fois.

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (MISE À JOUR):

L'USMA pour la passe de trois, la JSK en péril à Bel-Abbès

L'USM Alger accueillera aujourd'hui la JS Saoura avec l'intention de réaliser la passe de trois, en match comptant pour la mise à jour de la 5^e journée du championnat de Ligue 1 de football. Auteur de deux victoires de suite, à domicile face au CABB Arréridj (3-0) et en déplacement face au NC Magra (2-1), l'USMA (8e, 10 pts) aura à cœur de confirmer son regain de forme et d'enchaîner un troisième succès, de quoi lui permettre de monter sur le podium, en cas de faux pas de la JS Kabylie.

P. 22

FINANCES

Mohamed Dahmani nommé président du Conseil d'administration du CPA

P. 2

PROTECTION CIVILE

SÉTIF : Découverte des corps sans vie de 4 membres d'une même famille

P. 24

MÉTÉO

Des éclaircies au Nord et des pluies résiduelles à l'Est

Sur les régions Centre et Ouest, une prédominance d'éclaircies sur quelques passages nuageux. Sur les régions Est, excepté des passages nuageux près des côtes et sur l'intérieur qui pourront engendrer des pluies résiduelles le matin, le temps sera généralement dégagé à peu nuageux.



Horaire des prières

Lundi 7 Rabî' al-awwal 1440

Fajr	05:40
Dohr	12:32
Asr	15:26
Maghreb	17:53
Isha	19:14



AIR ALGÉRIE

Départ du premier vol pour la Omra



Le premier vol régulier Omra à destination des Lieux-Saints se réalisera aujourd'hui à partir de l'aéroport d'Alger, a indiqué hier la compagnie nationale aérienne Air Algérie.

STAND ANEP AU SILA

Vente dédicace avec Walid Grine

Dans le cadre de sa participation au Salon international du livre d'Alger (SILA 2019), l'entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), organise cet après-midi à partir de 14h au niveau de son stand, une séance vente-dédicace avec Walid Grine.

DU 5 AU 7 NOVEMBRE À SÉTIF

Colloque sur le patrimoine archéologique national



La Direction de la culture de la wilaya de Sétif en collaboration avec le département d'histoire et d'archéologie de l'université Mohamed Lamine Debaghine, organise les 5, 6 et 7 novembre, le deuxième colloque national sur «Le patrimoine archéologique et l'eau à travers les âges».

PARLEMENT

Poursuite demain des travaux de l'APN

L'Assemblée populaire nationale (APN) poursuivra, demain mardi, ses travaux en séances plénières avec l'examen du projet de loi sur les hydrocarbures, tandis que les séances de mercredi et jeudi prochains seront consacrées à l'examen du projet de loi de finances (PLF 2020), a indiqué un communiqué de l'APN. La séance de dimanche 10 novembre 2019 sera consacrée à l'examen du projet de loi modifiant l'ordonnance 66-155 du 8 juin 1966 portant Code de procédure pénale, et du projet de loi complétant l'ordonnance 06-02 du 28 février 2006 portant statut général des personnels militaires. La même source a ajouté que la séance de jeudi 14 novembre sera consacrée au vote du projet de loi régissant les activités d'hydrocarbures et du PLF 2020 ainsi que les deux projets de loi modifiant et complétant le Code de procédure pénale et l'ordonnance portant statut général des personnels militaires, a conclu le communiqué de l'APN.



JEUDI AU TR DE CONSTANTINE

Concert de musique malouf

Le théâtre régional de Constantine, en collaboration avec l'Opéra d'Alger, organise jeudi 07 novembre à partir de 18h, un concert de musique malouf animé par Ahmed Auabdia, qui sera accompagné par l'orchestre régional de Constantine sous la conduite du maestro Samir Boukredera.



Météo

	Max	Min
Alger	23°	17°
Oran	22°	17°
Annaba	24°	14°
Béjaïa	25°	17°
Tamanrasset	30°	14°

JEUDI À LA SALLE IBN ZEYDOUN

Lila Borsali en concert

L'artiste, Lila Borsali, animera un concert de musique andalouse, jeudi 7 novembre à partir de 19h30 à la salle Ibn Khaldoun.



PIXX PRO 600

La formule qui illumine vos projets



Pour mieux répondre à l'évolution des usages et des besoins des artisans, commerçants et TPE, Mobilis enrichit son offre PixX Pro avec l'introduction du nouveau plan «600», une formule sans engagement pour accompagner sereinement vos projets professionnels. Avec le plan «PixX Pro 600», les abonnés existants et/ou potentiels, profiteront de 39 services offerts : une offre prépayée multi-usage qui s'adapte au rythme de chacun. Ainsi, la PixX Pro 600 accessible via *600#, procure à la communauté professionnelle d'avantages multiples et généreux en Appels, SMS et Internet pour seulement 600 DA / le mois. La PixX Pro 600, c'est : 3 000 DA de crédit valable vers tous les réseaux nationaux, Appels gratuits et illimités vers Mobilis au-delà de la 3ème minute, 10 Go d'internet, 30 jours de validité.

DGF

Formation sur la réalisation des contrats APA

La Direction générale des forêts (DGF), organise depuis hier à l'hôtel Sheraton d'Alger, un atelier de formation sur la négociation, la rédaction et la conclusion des contrats APA. Cette formation introductive organisée par la DGF dans le cadre du projet-APA avec l'appui du PNUD a été conçue pour être pratique et spécifique aux besoins de l'Algérie et des acteurs nationaux qui pourraient être ou sont déjà impliqués dans des négociations de contrats APA. La formation, qui se poursuit aujourd'hui, offrira l'occasion d'examiner des contrats passés ou en cours de négociation dans des pays similaires au notre. Ceci permettra de tirer des leçons d'expériences passées et optimiser les possibilités offertes par la formation afin d'examiner les cas en cours de négociation et de fournir sur place des conseils/contributions en vue de soutenir la conclusion de futurs partenariats en matière d'APA pour l'Algérie. Un programme de formation relatif aux questions APA sera élaboré et mis en œuvre au niveau national au cours de l'année 2020, souligne la DGF.



SÛRETÉ NATIONALE

Récupération de 49 745 unités de produits pyrotechniques à Sétif et Tipaza

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les forces de police des sûretés de wilaya de Sétif et de Tipaza ont mené des opérations de recherches à travers leurs secteurs de compétence, ce qui a permis l'interpellation de (05) présumés auteurs et la récupération de (49745) unités de produits pyrotechniques. Les forces de police de la sûreté de daïra de Hammam Sokhna, relevant de la sûreté de wilaya de Sétif ont interpellé deux (02) présumés auteurs lors d'un point de contrôle sur la RN 75, et ont saisi (11800) unités de produits pyrotechniques. Dans le même contexte, les forces de la police judiciaire de ladite sûreté de wilaya ont interpellé un présumé auteur à hauteur de la gare routière et ont récupéré (36124) unités de produits pyrotechniques. Par ailleurs, lors des forces de police de la deuxième sûreté urbaine de Cherchell à Tipaza, ont exécuté un mandat de perquisition dans un domicile d'un présumé auteur sis au centre-ville, qui s'est soldé par la récupération de (1821) unités de produits pyrotechniques.



PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE : Le Conseil constitutionnel devra valider la liste définitive dans une semaine

Après l'annonce par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) de la liste des cinq (05) candidats à la présidentielle du 12 décembre prochain, le Conseil constitutionnel devra valider la liste définitive des candidats dans un délai de sept (7) jours à partir de la date de transmission de la dernière décision.

En vertu de l'article 141, l'ANIE transmet au Conseil constitutionnel ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas 24 heures à compter de la date de l'annonce de ses décisions.

Le Conseil constitutionnel devra valider, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du Président de la République, y compris les recours, dans un délai de 7 jours à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'ANIE. Il publiera également cette liste au Journal officiel. En vertu du même article, l'ANIE est appelée à « statuer sur la validité des candidatures à la Présidence de la République par décision dûment motivée dans un délai de sept (7) jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature.

La décision de l'ANIE est immédiatement notifiée à l'intéressé. « En cas de rejet, le concerné peut éventuellement introduire un recours auprès du Conseil Constitutionnel, et ce, dans les 48 heures qui suivent l'heure de la notification », selon le même article.

Une fois la liste définitive publiée au journal officiel, le retrait du candidat n'est pas accepté. Selon l'article 144, « le retrait du candidat n'est ni accepté ni pris en compte

après la validation des candidatures par le Conseil Constitutionnel, sauf en cas d'empêchement grave légalement constaté par le Conseil Constitutionnel ou en cas de décès de l'intéressé.

Un nouveau délai est ouvert pour le dépôt d'une nouvelle candidature qui ne peut excéder le mois précédant la date du scrutin.

En cas de décès ou d'empêchement grave d'un candidat, après la validation de la liste des candidats par le Conseil Constitutionnel et sa publication au journal officiel, la date du scrutin est reportée pour une durée maximale de quinze (15) jours », prévoit le même article.

Les candidats à la présidentielle se préparent à entrer en compétition, notamment avec le lancement officiel de campagne électorale prévue le 17 novembre en cours, en vertu de l'article 173 de la loi organique relative au régime électoral qui stipule: « la campagne électorale est déclarée ouverte vingt-cinq jours avant la date du scrutin.

Elle s'achève trois jours avant la date du scrutin ».

« Lorsqu'un deuxième tour du scrutin est organisé, la campagne électorale des candidats au deuxième tour est ouverte douze (12) jours avant la date du scrutin et s'achève deux (02) jours avant la date du



scrutin », ajoute le même article. Le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, avait annoncé samedi, l'élaboration d'une « charte d'éthique des pratiques électorales » qui sera signée par l'ANIE, les candidats et la presse avant le début de la campagne électorale.

Il avait annoncé également la présentation, la semaine prochaine, d'un exposé détaillé sur le fichier électoral national.

L'ANIE avait annoncé que « cinq (5) dossiers de candidats à l'élection présidentielle du 12 décembre ont été acceptés », précisant

qu'il s'agissait du Secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi, du président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, de l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, du président du parti Talaia El Houriyat, Ali Benflis, et du président du Front Al-Moustakbel, Abdelaziz Belaid.

Ces cinq candidats « remplissent toutes les conditions requises pour la candidature à la présidence de la République sur les 23 dossiers de postulants déposés.

BIO-EXPRESS

Le candidat Azzedine Mihoubi

Le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi, participera pour la première fois à une élection présidentielle, après la validation de son dossier de candidature pour le scrutin du 12 décembre prochain par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Né le 1er janvier 1959 à Ain Khadra, dans la wilaya de M'Sila, M. Mihoubi est journaliste, poète, romancier et homme politique. Il a occupé, notamment, le poste de ministre de la Culture de 2015 à 2019.

En 1979, il interrompt une licence en littérature et arts plastiques, avant de rejoindre l'Ecole nationale d'administration (ENA), où il a eu son diplôme en 1984 dans la section administration générale. M. Mihoubi a entamé sa carrière comme journaliste en 1986.

Il est nommé notamment directeur général de la radio nationale (2006-2008) et directeur de la Bibliothèque nationale (2010-2013). Il a occupé également les postes de président de l'Union des écrivains algériens et de l'Union générale des hommes de lettres arabes (2003-2006).

M. Mihoubi a été membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) de 1997 à 2002, avant d'être nommé en 2008 au poste de secrétaire d'Etat chargé de la Communication.

En juillet 2019 lors d'une session extraordinaire du Conseil national du RND, il est nommé secrétaire général par intérim du parti.

Après la validation de sa candidature par l'ANIE, Azzedine Mihoubi a exprimé son engagement à veiller à « défendre les valeurs algériennes » dans son programme électoral qu'il a qualifié de « réaliste ».

Le candidat Abdelkader Bengrina

Le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, participe pour la première fois à une élection présidentielle, après la validation de son dossier de candidature pour le scrutin du 12 décembre 2019 par l'Autorité nationale indépendante des élections. Né en 1962 à Ouargla, M. Bengrina a suivi des études en Sciences islamiques. Il est, également, diplômé en études supérieures dans le domaine de l'électronique, et a suivi également des études en Sciences politiques, spécialité diplomatique. Il a commencé son militantisme en tant que syndicaliste à Ouargla, où il a adhéré à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Il a occupé le poste de membre du bureau national de la fédération des travailleurs de l'éducation et de la formation (1986-1989) ainsi que celui de directeur de wilaya de l'emploi et de la formation à Tamansrasset. De 1994 à 1997, il était membre du Conseil national de transition (CNT) au sein duquel il a occupé le poste de vice-président. M. Bengrina a été réélu député de Ouargla lors des élections législatives en 1997, avant d'être nommé comme ministre du Tourisme et de l'Artisanat en juin de la même année. Il est également élu en 2002 député à l'Assemblée populaire nationale (APN) pour la wilaya d'Alger. Il a été plébiscité président du Mouvement El-Bina en mars 2018, à l'issue du congrès extraordinaire de cette formation politique en remplacement de Mustapha Belmehdi. Après la validation de son dossier de candidature, M. Bengrina s'est engagé à « rester fidèle au message du 1er Novembre et aux slogans du Hirak », promettant qu'il sera « le président des pauvres, des marginalisés et des investisseurs empêchés d'investir en Algérie mais aussi le président de toutes les régions du pays sans exclusive ».

Le candidat Belaid Abdelaziz

Le président du Parti El-Moustakbal, Belaid Abdelaziz, dont le dossier de candidature a été retenu pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, participera pour la seconde fois à la course à la magistrature suprême, après celle de 2014. Né en 1963 à Batna, M. Belaid a rejoint, dès son jeune âge, les scouts musulmans, avant de militer au sein de l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA), qu'il dirigea de 1986 à 2007. Il a milité également au sein de l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA), dont il a assuré la présidence. M. Belaid, qui est titulaire d'un doctorat en médecine et d'une licence en droit, a rejoint le parti du Front de libération nationale (FLN) à l'âge de 23 ans, au sein duquel il sera élu membre du comité central. M. Belaid a été, également, élu député à l'Assemblée nationale populaire (APN) pour deux mandats (1997-2002) et (2002-2007). En 2012, il créa sa propre formation politique, le Front Moustakbal (FM).

Après la validation de son dossier de candidature, Abdelaziz Belaid a réaffirmé que l'élection présidentielle constitue « la seule solution pour sortir de la crise ».

Le candidat Ali Benflis

Le président du parti Talai El-Houriyat, Ali Benflis, candidat à l'élection présidentielle du 12 décembre 2019, participe à cette élection pour la troisième fois, après celles de 2004 et de 2014. M. Benflis a occupé plusieurs hautes fonctions au sein de l'Etat, la plus importante étant celle de chef de gouvernement. Né le 8 septembre 1944 à Batna, il a entamé sa carrière en qualité de magistrat, et assumé les fonctions de procureur de la République de Batna, procureur général près la Cour de Constantine, outre des responsabilités exercées au sein du ministère de la Justice.

En 1974, il quitte le corps de la magistrature pour le métier d'avocat avant d'être élu en 1983 bâtonnier de la région Est du pays. M. Benflis a été, également, membre fondateur de la Ligue algérienne des Droits de l'homme, membre de son Comité directeur et délégué de la région Est du pays de la ligue.

Après les événements du 5 octobre 1988, il a été désigné au poste de ministre de la Justice au sein du gouvernement de feu Kasdi Merbah, une fonction qu'il a continué à assumer dans deux gouvernements successifs. En 1997, il est élu député du parti du Front de libération nationale (FLN) et désigné par ses pairs, membre de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée populaire nationale (APN). En août 2000, il est nommé chef du gouvernement, avant d'être élu secrétaire général du FLN. Après la validation de sa candidature par l'Autorité indépendante des élections hier samedi, Ali Benflis a formé le vœu de voir l'élection présidentielle « se dérouler dans la quiétude », appelant le peuple algérien « à aller aux urnes pour choisir le candidat qu'il estime apte à diriger le pays ».

Le candidat Abdelmadjid Tebboune

L'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, dont le dossier de candidature à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain a été validé par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a occupé plusieurs hautes fonctions au sein de l'Etat durant sa longue carrière. Né le 17 novembre 1945 à Mechria, dans la wilaya de Naâma, M. Tebboune a occupé plusieurs postes ministériels, dont le dernier était celui de Premier ministre de mai 2017 au mois d'août de la même année. Diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA), spécialité économie et finances (1965-1969), il a occupé les postes de ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, chargé des collectivités locales (1991-1992), ministre de la Communication et de la Culture (1999), ministre des Collectivités locales (2000-2001) et ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme (2001-2002). En 2012, M. Tebboune retrouve le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme. Son département ministériel est élargi en 2013 à la Ville. Avant sa nomination au poste de Premier ministre en mai 2017, il a assuré l'intérim du ministère du Commerce suite à l'absence prolongée pour maladie du défunt Bakhti Belaid. M. Tebboune a occupé, auparavant, les postes de secrétaire général des wilayas de Djelfa, Adrar, Batna et M'sila et wali d'Adrar, Tiaret et Tizi-Ouzou. Après l'annonce hier samedi de la validation de sa candidature par l'ANIE, M. Tebboune a estimé que l'élection présidentielle « permettra au pays de faire face aux menaces qui le guettent », précisant que son programme électoral qui touche à tous les secteurs, « propose des solutions radicales permettant une transition vers une nouvelle République ».

COUR D'ORAN : Les forces de l'ordre interviennent suite à une tentative d'empêchement l'ouverture de la session criminelle

Les magistrats de la Cour d'Oran en grève se sont rassemblés dimanche dans l'enceinte même de la Cour, reprenant des slogans propres à leur corporation et tentant d'empêcher l'ouverture de la session criminelle, avant l'intervention des forces de l'ordre, a-t-on constaté.

Au cours de ce rassemblement, les magistrats protestataires ont tenté d'empêcher l'ouverture de la session criminelle qui devait avoir lieu dans la matinée, nécessitant l'intervention de la Gendarmerie nationale dont les forces ont été dépêchées à la Cour d'Oran. Des échauffourées s'en sont suivies entre les magistrats protestataires et les forces de l'ordre.

Les magistrats de la Cour d'Oran, en grève depuis une semaine, à l'instar des magistrats des autres wilayas du pays, ont scandé des slogans appelant à une « justice libre et indépendante ». De nombreux magistrats des wilayas de l'Ouest du pays se sont joints au mouvement, en milieu de journée, pour apporter leur « soutien » à leurs collègues d'Oran, a-t-on constaté. Après cette intervention, les forces de la Gendarmerie nationale se sont retirées et les magistrats ont poursuivi leur rassemblement au sein même de la Cour et se sont, ensuite, réunis dans une salle d'audience pour décider de la démarche à suivre.

FORMATION PROFESSIONNELLE Des réformes en perspective pour améliorer le secteur

De nouvelles réformes vont être introduites prochainement dans le secteur de la formation professionnelle afin d'améliorer le système de formation, a annoncé, dimanche depuis Ouargla, Mouloud Belaouinet, directeur central au ministère de la formation et de l'enseignement professionnels.

« Des réformes seront introduites prochainement pour améliorer le système et les conditions de la formation professionnelle et atteindre une formation de qualité », a indiqué M. Belaouinet à l'ouverture d'une conférence régionale ayant regroupé à l'Institut de formation professionnelle « Salah Eddine El-Ayoubi » les directeurs des établissements de la formation des wilayas du Sud relevant de la zone d'Ouargla.

Ces réformes s'articulent autour du perfectionnement de la ressource humaine (encadreurs et corps administratif) des établissements de formation, l'intégration des contractuels, l'accès à la promotion et l'ouverture de postes supérieurs, ainsi que l'amélioration des conditions de travail par l'acquisition de moyens et équipements au diapason des cursus de formation appliquée.

Dans le but d'atteindre un encadrement qualitatif, le même responsable a fait part de l'ouverture, durant la saison de formation en cours, de 1.600 postes budgétaires pour le recrutement de formateurs et agents d'administration au profit des wilayas relevant de la zone d'Ouargla (Ouargla, Adrar, Tamanrasset, Illizi, El-Oued et Ghardaïa).

Il a mis l'accent, à ce titre, sur l'ouverture du secteur sur son environnement à travers des conventions de partenariat avec les entreprises établies dans les régions, en vue d'assurer aux stagiaires la formation par apprentissage et leur placement.

M. Belaouinet a fait état, en outre, de l'avancement atteint par la commission ministérielle, récemment mise en place, chargée du suivi et de la mise en œuvre, avec le concours des ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, du Baccalauréat professionnel, en vue de conférer plus d'attractivité et d'intérêt à la formation, de lutter contre la déperdition scolaire et de former une main-d'œuvre qualifiée en cycle court.

Selon les explications fournies par le même responsable, les réformes portent également sur la création de clubs culturels et sportifs au niveau des établissements de la formation pour permettre l'émergence des talents, en leur ouvrant des perspectives de participation dans diverses activités. Ces réformes s'inscrivent, a-t-il dit, dans le cadre du plan visant la diversification des formules et dispositifs de formation et l'adaptation de la formation, notamment la formule d'apprentissage, avec les exigences des secteurs d'activités et du marché de l'emploi.

Cette rencontre de deux jours est aussi mise à profit pour échanger les idées et expériences entre participants, arrêter une stratégie de formation, notamment dans les wilayas du Sud, et examiner les voies à même de satisfaire les besoins du marché de l'emploi par une formation de qualité aux stagiaires, ont indiqué les organisateurs.

APS

PRÉSIDENTIELLES: L'ANIE fixe les modalités de contestation de la régularité des opérations de vote (JO)

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a fixé les modalités de contestation de la régularité des opérations de vote relatives aux élections présidentielles dans une décision publiée au dernier journal officiel.

Selon cette décision publiée dans la perspective de l'élection présidentielle prévue le 12 décembre prochain, « tout candidat ou son représentant, dûment habilité, a le droit de contester la régularité des opérations de vote en faisant mentionner leurs réclamations éventuelles sur le procès-verbal de dépouillement disponible au niveau du bureau de vote ».

L'article 3 de cette décision stipule que le procès-verbal de dépouillement doit comporter dans la case réservée aux réclamations, des informations sur l'auteur de la réclamation telles que le nom, prénoms, l'adresse et sa signature, ainsi que le numéro, la date et le lieu de délivrance de sa pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire), le nom et prénoms du candidat le



contenu de la réclamation. Conformément à cette décision prise par l'instance présidée par Mohamed Charfi, « le conseil constitutionnel est saisi immédiatement ».

« La saisine doit com-

porter les mêmes informations relatives à la réclamation contenue dans le procès-verbal de dépouillement.

La réclamation peut être accompagnée de tous moyens justificatifs probants. Elle s'effectue à la

diligence et aux frais de son auteur », a-t-on ajouté. La décision prise par l'ANIE intervient en application des dispositions de l'article 172 de la loi organique n° 16-10 du 25 août 2016, modifiée et complétée.

JUSTICE

Le SNM s'engage à garantir le service minimum

Le Syndicat national des magistrats (SNM) s'est engagé dimanche à « assurer le service minimum garanti en application des décisions de son Conseil national, et partant du souci des magistrats grévistes d'assumer leurs responsabilités vis-à-vis du citoyen et de la société et d'éviter les situations de détention arbitraire », indique le syndicat dans une note explicative.

Ainsi, les magistrats auront à « prononcer tous les verdicts relatifs aux affaires en examen de détenus, statuer en matière de libertés en première présentation, tant en comparution immédiate que par réquisitoires introductifs, trancher sur toutes les demandes relatives à la détention conditionnées par des dé-

lais légaux, statuer sur les affaires de référé d'heure à heure, et trancher sur les demandes de prolongation de la garde à vue et d'interdiction de quitter le territoire national », précise la Les magistrats grévistes devront, également, « statuer sur les demandes d'extension de la compétence et les mandats de perquisition, la délivrance des permis d'inhumer, la délivrance des permis de communiquer avec les détenus et d'assurer la permanence au niveau des juridictions et de s'acquitter de toutes les tâches y afférentes », ajoute la note.

Le ministère de la Justice avait affirmé, dans un communiqué au sujet de la grève des magistrats, « être ouvert à toute initiative dans le cadre

du dialogue sérieux, respectant l'indépendance des institutions, les droits du magistrat, les intérêts des justiciables et l'intérêt suprême de la société ». Le ministère avait annoncé « la programmation d'une deuxième session ordinaire du Conseil supérieur de la Magistrature (CSM) au cours de la troisième semaine du mois de novembre pour examiner les recours introduits au sujet du mouvement annuel des magistrats », appelant « l'ensemble des magistrats, qui « s'estiment lésés à introduire leurs recours qui seront tranchés dans le cadre des dispositions de l'article 19 de la loi relative à la composition du Conseil supérieur de la Magistrature, ses actions et ses prérogatives ».

FORMATION-SPORTS

Lancement d'un programme de développement des activités sportives et récréatives dans les établissements de formation

Un programme d'action 2019-2020 pour le développement des activités sportives et récréatives au niveau des établissements de formation et d'enseignement professionnels, a été lancé en vertu d'une convention signée, dimanche à Alger, entre les secteurs de la Formation et de l'Enseignement professionnels, et de la Jeunesse et des Sports.

Signée lors d'une cérémonie coprésidée par les ministres de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Dada Moutssa Belkhir, et de la Jeunesse et des Sports, Salim Raouf Bernaoui, cette convention vise à arrêter un programme permanent d'activités sportives et récréatives au profit des stagiaires et personnels du secteur

de la Formation professionnelle.

Ce programme, qui prévoit des mécanismes d'appui et d'encadrement de la pratique sportive et d'exploitation des structures du secteur à cet effet, permet l'organisation de tournois sportifs et juvéniles, des compétitions locales et des finales nationales.

Intervenant à cette occasion, M. Dada a assuré que « cette Convention tend à mettre en place un programme local de développement des activités sportives en milieu de formation au niveau de chaque wilaya afin de favoriser l'émergence de talents et promouvoir l'esprit de compétition chez les stagiaires, y compris ceux aux besoins spécifiques, et ce, en vue de faire de l'environnement de formation

un espace de créativité ».

Il a fait état, dans sens, de « 70 enseignants de sport actives dans le secteur au niveau nationaux ».

Ce partenariat, a-t-il poursuivi, vise également à développer les compétences et les capacités professionnelles du secteur de la Jeunesse et des sports à travers la formation initiale, précisant que les établissements de formation se chargent de la création des branches de formations en fonction des compétences dont a besoin le secteur de la Jeunesse, en sus de la formation continue en faveur des personnels.

A ce propos, le ministre a fait savoir que trois (03) spécialités avaient été introduites dans le pro-

grammes de formation des établissements des secteurs, en l'occurrence « la pose et la maintenance du gazon dans les stades, la couverture des terrains de sport et la maintenance des piscines ».

Pour sa part, M. Bernaoui a déclaré que cette Convention « vient en appui au secteur de la Jeunesse et des Sports en matière de maintenance des équipements et des structures sportives, ce qui permettra de préserver les moyens disponibles ».

Le programme intersectoriel prévoit l'élaboration de riches programmes sportifs permettant l'organisation de compétitions dans différentes disciplines sportives, qui seront encadrées par d'anciens athlètes.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR: Réception fin décembre de plus de 80.000 places pédagogiques et plus de 50.000 lits

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Tayeb Bouzid a annoncé, dimanche à Alger, la réception, fin décembre prochain, de 83.400 places pédagogiques et de 51.370 nouveaux lits.



«La réception de ces nouvelles places pédagogiques, permettra d'augmenter la capacité d'accueil globale, fin décembre prochain, à 1.512.590 places, tandis que la capacité fonctionnelle globale d'hébergement s'élèvera à 653.600 lits», a indiqué le ministre dans un exposé présenté devant la commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), sur le budget du secteur pour l'exercice 2020.

Affirmant que la rentrée universitaire 2019-2020 s'est déroulée dans de «bonnes conditions», M. Bouzid a déploré, cependant, un «retard accusé dans le lancement des activités pédagogiques dans certains établissements universitaires, d'essentiellement au recours de ces universités au parachèvement de certains aspects académiques inhérents au deuxième semestre de l'année universitaire 2018-2019».

A ce propos, le premier responsable du secteur a fait savoir que les établissements d'enseignement supérieur avaient accueilli, au début de cette année universitaire, 260.554 nouveaux étudiants, ajoutant que le nombre global des étudiants inscrits, tous cycles confondus, est appelé à augmenter pour

atteindre 1,7 million d'étudiants en particulier à la fin des concours d'accès à la formation de doctorat, sachant que

les nouveaux diplômés des 1er et 2ème cycles avaient atteint 360.000. Evoquant le budget accordé à son secteur au titre de l'exercice 2020, le ministre a rappelé qu'il était de l'ordre de 422,691 mds DA dont 364,283 mds DA consacrés au fonctionnement et 117,4 mds à l'Office national des œuvres universitaires (ONOU).

Concernant le budget d'équipement, le ministre a affirmé que «la priorité a été accordée au parachèvement des opérations en cours de réalisation», avec des autorisations de programmes consacrées au secteur estimées à 31,71 milliards de DA.

Dans le même contexte, il a indiqué que le projet de loi de finances et de budget n'incluait «aucun nouveau crédit au profit de la Caisse nationale de la recherche scientifique et du développement technologique, au regard des soldes restants dans la Caisse estimés à 19 milliards de DA».

Par ailleurs, M. Bouzid a évoqué les principales opérations propriétaires dans le programme du secteur, dont le parachèvement du processus d'adoption du projet de loi portant définition des missions du Conseil national de la re-

cherche scientifique et des technologies, sa composante et son organisation, outre la révision des dispositions de la loi d'orientation de l'enseignement et de ses textes d'application.

Le secteur s'attèle à la révision de la cartographie de la formation afin de diversifier les méthodes d'enseignement et d'adapter cette formation aux nouveautés survenues dans les différents domaines scientifiques, outre l'adoption de nouvelles méthodes de formation à l'instar de la formation à distance et de la formation en alternance. Concernant le développement de l'enseignement des langues étrangères, notamment l'anglais, le ministre a précisé que son secteur procède selon une vision d'avenir à même «d'élargir le champ de son utilisation dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'édition scientifique, en vue d'assurer l'équivalence des diplômés universitaires nationaux et la visibilité des établissements d'enseignement supérieur aux niveaux régional et international.

A ce propos, le ministre a fait savoir que son secteur s'employait à la création «d'une université d'excellence» dans la ville de Sidi Abdellah, reposant sur l'utilisation intensive de l'anglais et le recrutement d'enseignants chercheurs de haut niveau à l'issue d'un appel national et international à candidature.

Par ailleurs, le secteur veille, ajoute le ministre, au renforcement de la recherche scientifique et du développement technologique de façon à ré-

pondre aux besoins du développement, selon une approche intersectorielle visant à établir des liens permanents entre les structures de recherches et les autres secteurs en vue de valoriser les résultats de la recherche scientifique.

Concernant la réforme du système des œuvres universitaires, le ministre a fait état d'une «vision globale» basée sur le principe «de transition graduelle du mode de soutien indirect au mode de soutien direct, en vue de rationaliser les dépenses et la gestion et améliorer les œuvres universitaires, outre la création d'une bourse d'excellence pour récompenser les meilleurs dans les domaines pédagogiques et sportifs.

Lors de cette séance, tenue en présence du ministre des relations avec le Parlement, Fethi Khouil, les interventions des membres de la Commission ont porté notamment sur la nécessité de développer la recherche scientifique, d'améliorer le niveau de l'enseignement dans les établissements universitaires et de remédier au problème de surcharge au niveau de certains établissements universitaires.

Les députés ont appelé également à revoir la gestion des dossiers des œuvres universitaires, en sus du parachèvement des travaux de réalisation d'établissements de l'enseignement supérieur dans certaines wilayas du pays. Dans le même cadre, certains intervenants ont valorisé les efforts visant la généralisation de l'anglais, très utilisée dans le domaine de la recherche scientifique.

AFFAIRES RELIGIEUSES

M. Belmehdi donne le coup d'envoi des caravanes scientifiques à partir de Dar El-Imam

Le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a donné, dimanche à partir de Dar El Imam (Alger), le coup d'envoi des caravanes scientifiques devant sillonner 4 wilayas durant la période allant du 3 au 9 novembre en cours.

Ces caravanes, qui devront sillonner les wilayas d'El Tarf, Bouira, Tamanrasset et Adrar, se veulent des tribunes scientifiques à même d'ancrer le référentiel national, renforcer les valeurs nationales et l'esprit de solidarité et d'examiner les différentes questions sociales.

Les caravanes d'El Tarf, Bouira, Tamanrasset et Adrar devront évoquer respectivement les questions relatives à «l'entraide nationale et la solidarité sociale», «les jeunes et les principes du 1er novembre», «les valeurs nationales et les médias algériens».

Encadrées par des professeurs, des chercheurs, des cheikhs et des guides, ces caravanes ont pour objectif d'interagir avec les catégories de la société à travers des conférences organisées au niveau des théâtres et des maisons de cultures. Organisées par le ministère des Affaires religieuses chaque année, ces caravanes scientifiques sont devenues une tradition regroupant la dimension nationale et religieuse afin de faire triompher l'islam et de le protéger d'une probable invasion ou dérive, outre de protéger le pays des atteintes. A cette occasion, M. Belmehdi a rappelé dans son allocution que «cette manifestation, coïncidant avec la célébration par le peuple algérien du 65ème anniversaire du 1er Novembre 1954 et le Mawlid Ennabawi, est une occasion pour faire connaître les Ulémas et chouchoukh algériens qui ont laissé un grand patrimoine au Moyen orient et au Maghreb arabe mais inconnus de nos jeunes aujourd'hui, outre l'examen et l'explication des questions de l'heure qui concernent les jeunes et le pays». Concernant l'actualité sur la Omra, le ministre a fait état de contacts avec les autorités saoudiennes pour régler le problème du e-paiement, soulignant que 82 agences de voyage avaient retiré le cahier des charges.

Pour ce qui est de la pratique des cultes, le ministre a indiqué que «l'Algérie est souveraine et il est interdit à quiconque de violer la loi», précisant que ceux qui activent en dehors la loi ont été appelés à maintes fois à verser leurs dossiers pour obtenir des autorisations officielles pour pratiquer leurs cultes mais en vain».

HABITAT

Distribution de plus de 67.000 logements location-vente au niveau national

Le Directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et développement du logement (AADL), Saïd Rouba a annoncé, dimanche à Oran, la distribution depuis le début d'année en cours de plus de 67.000 logements location/vente au niveau national.

Dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie de distribution de plus de 4.000 logements de différents programmes à l'occasion de la célébration du 65e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, M.

Rouba a signalé la distribution depuis le début de 2019 de plus de 67.000 logements location/vente (AADL) au niveau national et l'opération se poursuit.

Il a affirmé que la distribution de logements se poursuit et que chaque mois entre 10.000 et 12.000 logements sont distribués à travers le pays, soulignant que le programme de distribution pour l'année prochaine pour les souscripteurs disposant des pré-affectations.

Concernant la wilaya d'Oran, le même responsable a fait part de la distribution de 2.800 logements location vente au nouveau pôle urbain «Ahmed Zabana» de Misserghine et les travaux d'aménagement externe sont en cours pour la livraison de 13.000 logements prêts au niveau de ce pôle.

Il a annoncé la distribution de 2.200 logements en fin de décembre prochain et de 83.000 autres au premier semestre de 2020. Le programme d'attribution s'ef-

fectue au fur et à mesure de l'avancement des travaux d'aménagement externe qui seront lancés fin décembre jusqu'à juin prochain. La wilaya d'Oran a bénéficié

dernièrement d'un montant de 1,8 milliards DA pour l'achèvement des travaux d'aménagement externe au nouveau pôle urbain «Ahmed Zabana» de Misserghine.

ORAN:

Distribution de plus de 4.000 logements de différents programmes

Plus de 4.000 logements de différents programmes ont été distribués dimanche à Oran dans le cadre de la célébration du 65e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale.

Le wali d'Oran, Abdelkader Djelouai a présidé la cérémonie de remise symbolique des clés de ces logements aux bénéficiaires, en présence du Directeur général de l'Agence nationale d'amélioration du logement et son développement (AADL), Saïd Rouba, des autorités civiles et militaires.

Ce quota d'habitat comprend plus de 650 logements publics localités (LPL) dans les communes de Boutléfis, Misserghine, et les localités de Araba (Bethioua) et de Belgaid (Bir El Djir), en plus de 30 aides à l'habitat rural au profit des gardes communaux de Ain El Kerma, de 447 logements promotionnels aidés (LPA) dans les communes de Misserghine, Bethioua et Belgaid, 144 logements de fonction en faveur de l'université avec la signature d'une convention entre l'université d'Oran 1 et l'OPGI et 2.800 logements location/vente (AADL) au niveau pôle urbain

«Ahmed Zabana» de Misserghine. Le wali d'Oran a annoncé, lors de cette cérémonie, la distribution également au courant de ce mois de 500 logements publics par points dans les communes d'Arzew et Bethioua et la réception de 5.000 logements d'ici la fin de décembre dont 2800 LPL, 2.200 logements AADL. Concernant la résorption de l'habitat précaire (RHP), le même responsable a signalé l'achèvement du projet de réalisation de 3.000 logements l'année prochaine en plus de 2.500 LPL à Oued Tlélat dont une partie est réservée aux habitants de haï Sanaouer d'Oran et un quota de 4.400 logements répartis entre les communes de Bethioua, Arzew, Boutléfis et Gdyl.

Il est prévu, aussi la même année, le relogement des résidents du vieux bâti et des habitations précaires de haï Kara et Cuïmo («Es Sénia») dans de nouveaux logements à Bethioua où les travaux de réalisation de 1.000 logements sont en cours en plus du relogement des habitants de «Batimate Taliane» au premier trimestre de 2020 pour transformer cette zone en espace vert. Une

opération de résorption de l'habitat précaire est prévue au niveau de la commune de Bir El Djir notamment les habitations de «Flalis» à Belgaid, du chemin de Sidi El Bachir et de la ferme Benamara qui seront reconvertis en espaces verts et aires en prévision des Jeux méditerranéens 2021. Pour la formule location-vente, M. Djellaoui a signalé la réception en 2020 de 10.000 logements une fois achevés les travaux d'aménagement externe dotés d'une enveloppe de 1,8 milliard DA. Un quota d'habitat public par points est réservé aussi à la population d'Oran une fois l'étude des 40.000 dossiers achevée.

Par ailleurs, le wali d'Oran a insisté sur la préservation du tissu urbain ancien à caractère architectural classé, ainsi que le secteur protégé de haï Sidi El Houari comme legs culturel et la réhabilitation du tissu urbain réalisé après l'indépendance.

En outre, il a sommé les présidents d'APC et les chefs de daïras côtières de démolir les habitations illicites érigées au bord des plages sur décision de la commission de wilaya concernée.

PLF 2020: Près de 1.800 mds DA de transferts sociaux

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a indiqué samedi à Alger que la valeur des transferts sociaux inscrits au titre du projet de loi des finances (PLF) 2020 était de 1.800 mds DA. Intervenant devant la commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), à l'occasion de l'examen du PLF 2020, Mme.

Eddalia a affirmé que «l'Etat continue à soutenir les catégories vulnérables de la société à travers sa politique sociale consacrée dans le plan d'action du Gouvernement, en témoigne la valeur des transferts sociaux ayant atteint 1.760 mds DA en 2018 et 1.763 mds DA (2019) contre 1.798 mds DA inscrits au titre du PLF 2020».

Evoquant les catégories vulnérables prises en charge par le secteur, la ministre a fait savoir que ce projet de loi consacrant un budget de fonctionnement de plus de 82 mds DA, a prévu une augmentation en matière de quota annuel réservé à l'allocation financière accordée aux personnes handicapées, en proposant la consécration de plus de 13 mds DA d'affectations financières pour la prise en charge de 264.000 personnes handicapées à 100%.

S'agissant la protection de la famille, la ministre a fait état de 11.229 cas pris en charge en 2019, ajoutant que l'année 2020 connaîtra, dans le cadre de la protection et de la promotion de l'enfance et de l'adolescence, la création de trois (03) centres de protection pour accueillir les enfants en détresse, lesquels seront réservés aux filles dans les wilayas de Tipasa, Tissemsilt et Oran». Abordant la ressource humaine et la formation, Mme. Eddalia a souligné que ledit projet de loi assurait l'ouverture de «1.722 postes financiers supplémentaires destinés à l'encadrement des classes spéciales», estimant que le secteur réalise un «bond qualitatif en termes de renforcement des ressources humaines».

Le ministère, a-t-elle ajouté, «s'emploie à lever le gel sur d'autres postes notamment ceux destinés à l'encadrement pédagogique, éducatif et administratif dans le but de remédier au déficit enregistré».

Par ailleurs, Mme. Eddalia a précisé que son secteur avait bénéficié dans le cadre du PLF 2020 d'«une enveloppe financière de 424,6 millions DA au titre du budget d'équipement, soit une hausse de 32% par rapport au 2019 et ce, pour permettre au secteur de poursuivre la politique de prise en charge des différentes franges sociales».

Après avoir mis l'accent sur les différents mécanismes et budgets des dispositifs d'aide sociale accordés au titre de l'exercice de 2020, la première responsable du secteur a dévoilé les importants axes de la stratégie de modernisation et de numérisation de l'administration et de l'amélioration du service public, basée sur une gestion efficiente des ressources humaines, financières et matérielles en vue d'insuffler une nouvelle dynamique à la gestion».

FILIÈRE LAIT À TIZI-OUZOU: Baisse du nombre d'éleveurs et du cheptel

La filière lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou, enregistré annuellement «une diminution du nombre d'éleveurs et de cheptel», a indiqué dimanche Mr Yekene Tahar, président du conseil interprofessionnel de la filière lait (CIPFL) au niveau de la wilaya.

Cette réalité, a expliqué M. Yekene sur les ondes de la radio locale, est due «essentiellement à deux facteurs majeurs liés, à savoir, la gestion et l'alimentation du cheptel», soulignant qu'il est «important d'asseoir une bonne gestion du cheptel, en amont et en aval, pour optimiser les rendements et éviter les risques, de tarissement ou de mortalité». S'agissant de l'alimentation, il a observé que «les éleveurs ignorent les valeurs nutritives des aliments fournis à leur cheptel, de même qu'ils sont peu regardant sur le rationnement de ces aliments, ce qui crée un déséquilibre alimentaire qui n'est pas sans impact sur le rendement potentiel du cheptel». Le responsable du CIPFL a, également, soulevé lors de cette intervention radiophonique le problème de la disponibilité des aliments et leur cherté.

Un facteur, a-t-il souligné, qui «a poussé plusieurs éleveurs à délaisser leur cheptel et avec le temps leur activité, faisant face seuls, le plus souvent, aux pertes enregistrées».

A ce propos, il a lancé un appel aux éleveurs à se rapprocher du CIPFL, des différentes associations de la filière ainsi que des assurances pour «mieux se prendre en charge et faire face aux risques sur le plan financier», indiquant que «plusieurs conventions d'assurances sont disponibles entre le CIPFL et des compagnies d'assurances». Pour pallier à ces lacunes, le même responsable a indiqué qu'un programme mensuel de formation destiné aux éleveurs pour les aider à se «professionnaliser et à adopter des méthodes plus saines et plus pragmatiques dans la gestion de leur cheptel est tracé par le CIPFL» en les invitant à s'y inscrire. En outre, M. Yekene a souligné qu'aux dernières statistiques, la wilaya comptait quelques 3 500 éleveurs et un cheptel qui varie entre 35 et 38 000 têtes bovines alors que le potentiel du cheptel caprin reste indéterminé de même que la production ou les besoins de la wilaya en matière lait.

ALGÉRIE-ALLEMAGNE-IRAN M. Arkab reçoit les ambassadeurs d'Allemagne et d'Iran en Algérie

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a reçu hier à Alger, respectivement l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie, Mme Ulrike Knotz, ainsi que l'ambassadeur de la République Islamique d'Iran en Algérie, Hossein Mashalchi, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de l'audience accordée à l'ambassadrice d'Allemagne, les deux parties ont abordé «les relations bilatérales dans le domaine de l'énergie, notamment l'état de mise en œuvre de l'Accord de partenariat stratégique algéro-allemand dans le domaine de l'énergie», a précisé la même source.

Les deux parties ont, dans ce sens, exprimé leur «satisfaction des actions réalisées avec les partenaires allemands dans ce cadre, notamment dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique», a-t-on ajouté.

M. Arkab a, à cette occasion, fait part de «l'importance accordée au développement des énergies renouvelables en Algérie dans le cadre de la politique de diversification des ressources énergétiques et la rationalisation de l'utilisation des ressources fossiles».

Il a exprimé son intérêt à «approfondir les discussions dans le cadre du partenariat entre les entreprises des deux pays pour le développement des énergies renouvelables à travers notamment l'initiative «Desertec» qui pourrait être adaptée aux conditions actuelles du marché algérien,



dans un esprit d'intérêt mutuel». Pour sa part, l'ambassadrice d'Allemagne a réitéré «l'intérêt manifesté par les entreprises de son pays pour le marché algérien notamment en matière de développement des énergies renouvelables».

Elle a, à cet effet, affirmé «la disponibilité de la partie allemande à explorer toutes les opportunités offertes aux deux parties pour le développement d'une coopération

mutuellement bénéfique». Par ailleurs, le ministre a abordé avec l'ambassadeur iranien, Hossein Mashalchi Zadeh, «les relations bilatérales dans le domaine de l'énergie et les moyens de leur renforcement».

Les deux parties ont également examiné «les opportunités d'affaires et d'investissements, notamment dans les industries liées à l'électricité, mais aussi dans le domaine des hydrocarbures».

BLIDA: Une trentaine de participants au 4^e Salon de l'artisanat et des métiers de la wilaya

Une trentaine d'artisans ont pris part, dimanche, à l'ouverture du 4^e salon de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Blida, abrité par la commune d'Ouled Aïch.

«Cette manifestation est inscrite au titre du programme d'activités de la célébration de la Journée nationale de l'artisan (9 novembre)», a indiqué, à l'APS, le directeur de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya, Saâdi Ait Zarrouk, soulignant la diversité des produits mis en exposition entre habits et bijoux traditionnels, pâtes traditionnelles, objets décoratifs et articles en bois, en cuivre, bougies, savon naturel... et bien d'autres.

Il a, également, mis en avant la coïncidence de ce salon, organisé en collaboration avec la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat jusqu'au 7 du mois courant, avec les festivités de commémoration du 65^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, à travers la programmation, au dernier jour de la manifestation, d'une cérémonie en l'honneur d'un nombre de moudjahidines ayant exercé un métier artisanal, à l'instar de la confection et réparation des armes.

De nombreux dispositifs publics d'aide à l'em-

ploi prennent, également, part à cette manifestation, en vue d'informer le public visiteur sur les différentes opportunités offertes en matière de financement des projets du secteur, a ajouté le même responsable.

Il a fait part, en outre, d'une session de formation ouverte dans la matinée, dans le domaine de l'extraction des essences végétales et florales, et la distillation de l'eau de roses.

La session d'une durée de cinq jours, profitera à 25 participants des wilayas d'Alger, Blida, Biskra, Médéa, Ain Defla, et Djelfa, a fait savoir M.

Ait Zarrouk, signalant son encadrement par des experts du domaine, qui présenteront aux bénéficiaires concernés des cours pratiques et théoriques sur l'extraction des essences végétales et florales, et la distillation de l'eau de roses. Selon le responsable, le choix du thème de cette session de formation, «fort apprécié par les artisans, a été dicté par l'emplacement de la wilaya de Blida dans la plaine de la Mitidja, et sa richesse en différentes essences végétales et florales présentes notamment dans les monts de Chrâa et la région de Hammam Melouane», a-t-il expliqué.

Une autre session de

formation aura pour thème les méthodes de création et gestion d'une micro entreprise et l'accompagnement assuré par les dispositifs de soutien à l'emploi, a-t-il ajouté, par ailleurs.

Le rêve d'avoir un local pour vendre ses produits

De nombreux artisans ayant pris part à ce salon n'ont pas manqué d'exprimer, à l'APS, leur ambition d'élargir leurs activités, «à travers l'obtention d'un local, outre l'écoulement de nos produits sur les marchés», ont-ils dit «car nos ventes sont généralement saisonnières», ont-ils déploré. Ceci est particulièrement le cas de Mme.

Guouzi Amel (47 ans), une artisane spécialisée dans la confection de gâteaux et pâtes traditionnelles, qui a assuré qu'elle exerce ce métier depuis 27 ans, à son domicile.

Une situation qui ne lui permet pas d'élargir ses activités, déplore t-elle, car travailler à la maison «constitue une entrave pour mon ambition, et une gêne pour ma famille», affirme cette dame, qui rêve d'obtenir un local.

Elle a, également, déploré l'existence d'un autre problème relatif à la commercialisation des produits de l'artisanat.

«Mon travail est pratiquement lié à la saison des

fêtes, et autres occasions festives en tous genres.

En dehors de cela, je suis pratiquement au chômage durant les autres jours de l'année», a-t-elle soutenu, lançant un appel en direction des autorités locales en vue de l'affectation d'espaces commerciaux fixes pour les produits de l'artisanat, tout au long de l'année».

Le même problème est posé pour Mokrani Aouatif (24 ans), une autre artisane spécialisée dans la confection de bougies, qui s'est également plainte d'exercer son travail «à domicile avec une amie».

«Nous vendons nos produits via les réseaux sociaux, et ceci requiert un effort considérable de notre part, sans compter le problème de cheminement du produit jusqu'au domicile du client», a-t-elle raconté à l'APS, non sans exprimer son ambition d'élargir son projet et d'avoir un espace, qui lui est propre, pour exposer ses réalisations.

D'où son appel à qui de droit, en vue de conférer «davantage d'intérêt aux artisans, en leur destinant des locaux pour l'exercice de leurs activités et l'exposition de leurs produits, parallèlement à l'ouverture d'espaces commerciaux à leur profit», a-t-elle réclamé.

DJELFA:

Des supports numériques pour soutenir la base de données de la Caisse de retraite de la wilaya

La base de données des adhérents de l'agence de la Caisse nationale de retraite (CNR) de la wilaya de Djelfa a été renforcée avec des supports numériques, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur de la structure, Mohamed Salah Adjadji.

«Nous avons renforcé la base de données de nos adhérents et des ayant droits avec des supports numériques, à l'instar de leurs numéros de téléphone personnels, en vue de leur permettre un suivi en temps réel de leurs dossiers, notamment la période de leur actualisation, tout en les informant des nouveautés inhérentes aux prestations de la Caisse», a indiqué à l'APS M. Adjadji, en marge des portes ouvertes sur la CNR. Il a fait part de la collecte, à ce jour, «des numéros de téléphone de 60% des adhérents» à travers les guichets de l'agence locale de la CNR et des différentes dairas et communes de la wilaya.

Cette nouvelle procédure a été fortement saluée par les adhérents, qui ont loué cette «initiative de rapprochement entre l'administration et le citoyen», comme assuré par un retraité rencontré, par l'APS, au niveau de l'agence locale de la CNR.

Il a déclaré être venu à la caisse en vue d'actualiser son dossier, après avoir reçu un appel m'informant de la nécessité de me présenter à la direction de l'agence, avec certains documents», a-t-il souligné.

Selon M. Adjadji, ces portes ouvertes, qui s'étaleront du 3 au 7 du mois en cours, sont axées sur quatre thèmes principaux. A savoir faire la promotion des prestations de la CNR,



informer les adhérents sur l'impératif d'actualisation de leurs dossiers de retraite, informer les travailleurs sur leur droit de rester à leurs postes jusqu'à l'âge de 65 ans, et leur faire connaître le numéro vert de la Caisse et son utilité, au même titre que les supports de communication mis à leur disposition pour présenter leurs doléances ou solliciter une subvention sociale, entre autres.

Le responsable a signalé, en outre, la programmation, durant ce même mois, de portes ouvertes similaires au

niveau des communes de Djelfa les plus peuplées, et comptant le plus grand nombre de retraités et ayant droits, à l'instar de Messaïd, Ain Ouessara, Hassi Bahbah, et El Idrissia, en vue, a-t-il dit, de «sensibiliser et informer le plus grand nombre possible, parmi eux, sur toutes les nouveautés introduites dans les prestations de la CNR», a-t-il indiqué.

La CNR de Djelfa compte plus de 43.000 retraités et ayant droits à travers les 36 communes de la wilaya, est-il signalé de même source.

ROUIBA:

La liste des assiettes foncières affectées à la réalisation des logements sociaux arrêtée

Les services de la circonscription administrative de Rouiba ont achevé, récemment, la constitution de la liste des assiettes foncières devant abriter les projets de réalisation de logements sociaux au niveau de la commune, a indiqué un communiqué des mêmes services.

La liste des assiettes foncières devant abriter les projets de réalisation des logements sociaux au profit des habitants de la commune de Rouiba a été arrêtée au terme d'une séance de travail présidée par le wali délégué en présence de représentant de l'Assemblée

populaire communale (APC), du secrétaire général, des services techniques, des représentants de l'agence foncière de la wilaya et de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Bir Mourad Raïs, a précisé la même source, relevant que la situation des assiettes a été vérifiée auprès de la Conservation foncière.

Financé par la commune, le projet sera «élargi» avec le choix d'autres parcelles de terre, les services de l'OPGI de Bir Mourad Raïs et de l'Agence foncière ayant été chargés de «présenter un projet de conven-

tion pour la gestion du projet», conformément aux dispositions du décret exécutif 14-320 du 20-11-2014 relatif à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'ouvrage déléguée, ont expliqué les services de la circonscription administrative de Rouiba. Pour ce faire, poursuit la même source, les membres de la commission communale chargée des logements ont été chargés de parachever les propositions d'assiettes foncières, en coordination avec l'inspection des domaines et la préparation du dossier technique relatif à l'établissement des permis de construire. Intervenant

au terme de la présentation des principaux axes de ce projet, le wali délégué a affirmé que «ce projet important sera mis en œuvre au profit des demandeurs de logements sociaux à Rouiba», réitérant sa disposition à garantir le financement nécessaire.

Il a instruit, dans le même cadre, les services de la commune de rechercher de nouvelles assiettes foncières pour élargir le projet.

Située dans la banlieue est de la capitale, la circonscription administrative de Rouiba compte trois communes, à savoir Rouiba, Heuraoua et Réghaia.

ALGER:

Ouverture de 9 nouveaux bureaux de poste

Neuf (9) nouveaux bureaux de poste ont été ouverts, dernièrement, à travers plusieurs communes d'Alger, notamment au niveau des nouvelles cités, pour la promotion du service public postal et son rapprochement de la population, notamment au niveau des nouveaux quartiers, neuf (9) nouveaux bureaux de poste ont été ouverts à travers plusieurs communes d'Alger.

En application des instructions du Wali d'Alger visant la promotion du service public postal et son rapprochement de la population, notamment au niveau des nouveaux quartiers, neuf (9) nouveaux bureaux de poste ont été ouverts à travers plusieurs communes d'Alger.

Il s'agit de deux nouveaux bureaux



de poste à Alger-centre, au niveau du marché Ali Mellah dans la commune de Sidi M'Hamed et de l'ancien centre régional de maintenance dans la commune de Belouizdad.

Quatre autres bureaux ont été ouverts dans la région d'Alger-est, dont deux au niveau des cités El Djilali et Touleb dans la commune de Baraki, un dans la commune de Reghaia et un autre à la cité Zouaoui dans la commune de Sidi Moussa.

Dans la région Alger-Ouest, trois bureaux de poste ont été ouverts dans la cité 1310 logements à Birtouta, la cité 300 logements à Rahmania et Ouled El Hadj dans la commune de Saoula, a ajouté la même source.

CHANGE:

Cotations hebdomadaires des billets de banque et chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 3 au 9 novembre, communiquées par la Banque d'Algérie. La valeur du DOLLAR est fixée à 117,65 DA à l'achat et à 124,83 DA à la vente.

La valeur de l'EURO est de 131,32 DA à l'achat et de 139,34 DA à la vente.

A rappeler que sur la semaine dernière (27 octobre au 2 novembre 2019), la valeur était fixée à 117,74 DA à l'achat et à 124,93 DA à la vente.

La valeur de l'EURO était de 131,06 DA à l'achat et de 139,11 DA à la vente.

Il y a un mois (la semaine allant du 6 au 12 octobre), la valeur du DOLLAR était fixée à 118,55 DA à l'achat et à 125,79 DA à la vente.

La valeur de l'EURO était de 129,98 DA à l'achat et de 137,94 DA à la vente.

Il y a une année (du 4 au 10 novembre 2018), la valeur du DOLLAR était fixée à 117,08 DA à l'achat et à 124,23 DA à la vente. La valeur de l'EURO était de 133,06 DA à l'achat et de 141,21 DA à la vente.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 3 au 9 novembre 2019

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	117,65	124,83
1 EUR	131,32	139,34
1 CAD	89,42	94,90
1 GBP	152,02	161,34
100 JPY	108,24	114,86
1 SAR	31,37	33,29
1 KWD	387,63	411,43
1 AED	32,03	33,99
100 CHF	11.914,67	12.643,30
100 SEK	1.221,11	1.295,74
100 DKK	1.757,63	1.865,24
100 NOK	1.282,13	1.360,63

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	118,84	124,83
1 EUR	132,65	139,34
1 CAD	90,33	94,90
1 GBP	153,56	161,34
100 JPY	109,34	114,86
100 CHF	12.035,63	12.643,30
100 SEK	1.233,51	1.295,74

AGRICULTURE:

15 autorisations de fonçage de puits délivrés en 9 mois à Tebessa

Au total, 15 autorisations pour le fonçage de puits destinés à l'irrigation agricole ont été délivrés dans la wilaya de Tebessa au cours des 9 premiers mois de l'année 2019, a indiqué dimanche le directeur local des ressources en eau, Zaki Benchikh El-Hocine. Le même responsable a précisé à l'APS que ses services ont reçu 17 demandes de creusement de puits entre le 1er janvier et le 30 septembre derniers dont 15 ont été accordées. «Les autorisations sont soumises à plusieurs conditions mentionnées dans les cahiers de charge ainsi et nécessitent des études techniques réalisées par une commission spécialisée pour déterminer les potentialités en eau souterraine de la région», a fait savoir la même source. Il a également rappelé que 17 autorisations ont été délivrées en 2018 sur un total de 100 demandes formulées, soulignant que la priorité est accordée à l'alimentation des citoyens en eau potable conformément aux instructions du ministère de tutelle. Dans le même contexte, M. Benchikh El-Hocine a révélé l'installation «récente» d'une commission mixte intersectorielle regroupant outre le secteur des ressources en eau, la direction des services agricoles (DSA), les Assemblées populaires communales (APC) et l'agence nationale des ressources en eau (ANRH) pour étudier les demandes d'autorisation de creusement de puits notamment dans les communes frontalières. A noter que la superficie agricole irriguée dans la wilaya de Tebessa représente 9% de la superficie globale avec 29.569 hectares irrigués sur un total de 312.175 ha.

BISKRA: L'intensification de la vulgarisation pour développer l'oléiculture



L'intensification de la vulgarisation agricole en direction des oléiculteurs favorisera l'amélioration quantitative et qualitative de la production, a assuré samedi à Biskra l'expert de l'institut technique de l'arboriculture fruitière et vigne, Saâd Mekhloufi. Intervenant lors d'une journée d'étude sur les mécanismes de développement de la filière oléicole organisée au profit de 50 producteurs d'olive et huile d'olive dans la huilerie moderne sise la zone industrielle, le même expert a relevé que l'oléiculture devenue aujourd'hui source de revenus pour un grand nombre d'agriculteurs de diverses régions du pays est appelée à se développer davantage par l'intégration des techniques modernes. L'Algérie compte 38 espèces différentes d'oliviers dont Chemlal la plus répandue dans le pays et la maîtrise de l'itinéraire technique de cette spéculation permet d'améliorer les récoltes d'olive et la production d'huile, a estimé, le même intervenant durant cette rencontre initiée par la direction des services agricoles de wilaya.

Mekhloufi a invité les membres de la filière oléicole à bien connaître le calendrier du cycle agricole, à tenir compte des spécificités de cette culture et maîtriser la période et méthode de récolte pour mieux préserver les vergers.

Le développement de l'oléiculture requiert également le développement des circuits de commercialisation des produits de l'olivier nécessaire pour l'accroissement des surfaces agricoles consacrées à l'oléiculture.

MILA: Distribution de 50 logements promotionnels aidés (LPA) à Tadjenamet



Les clés de 50 logements promotionnels aidés (LPA) réalisés dans la commune de Tadjenamet au sud de Mila ont été remis à leurs bénéficiaires samedi après midi. La cérémonie de remise des clés de ces logements réalisés dans le cadre du programme des hauts plateaux s'inscrit dans le cadre de la commémoration des festivités du 65ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale. Les bénéficiaires de ces logements n'ont pas manqué d'exprimer leur joie au cours de cette cérémonie tenue à la bibliothèque communale de cette collectivité locale à laquelle a pris part la secrétaire générale de la wilaya, Khadidja Saïfi. Il s'agit là de la deuxième opération de distribution de logement programmée dans le cadre de la célébration de cette date historique.

Des clés de 500 logements de type location-vente (AADL) ont été remis la semaine passée dans la commune de Ferdjiousa à l'ouest de Mila, a-t-on rappelé.

OUARGLA/SALON DE LA CRÉATIVITÉ FÉMININE: Des chefs-d'œuvre traditionnels à l'affiche

Une panoplie de produits et articles, reflétant le savoir-faire et la dextérité féminine est exposée au salon de wilaya de la créativité féminine qui se poursuit samedi à la maison de la culture «Moufdi Zakaria» d'Ouargla, à l'initiative du commissariat du festival culturel local des arts et cultures populaires.

La participante, Hadja Fatima Goubi, octogénaire versée dans l'art du sablage, expose divers produits de décoration et d'ornement domestiques à base de sable, en sus de la sculpture sur laine et la vannerie.

Armée de divers métiers et activités professionnelles et artistiques, dont l'extraction de l'eau de rose, la fabrication des produits d'hygiène, savons notamment, et des encensoirs à base de gypse, Hadja Fatima, a, en dépit de sa sénilité, poursuivi, en toute persévérance, ses activités artisanales et sa volonté ardente de prendre part aux diverses manifestations locales et nationales dans le but de contribuer à la préservation du patrimoine matériel et des métiers d'artisanat.

Emboitant le pas à sa collègue, Mme. Rachida Hallali, une femme-artisan, expose, pour sa part, des articles de vannerie, dont des articles domestiques, des couffins, des sacs-à-main, ainsi que des boîtes de différentes formes et volumes.

Approchée par l'APS, Mme. Rachida a estimé qu'«il est temps d'investir dans les composantes culturelles locales en vue de consolider les revenus des familles algériennes et contribuer ainsi au développement de l'économie locale à la faveur



de la mise à profit des potentialités sociales existantes».

Elle a, à cette occasion, sollicité les autorités locales «d'encourager les jeunes de s'impliquer dans la préservation de l'artisanat, dans tous ses segments, représentant des symboles de l'identité nationale».

Cette manifestation constitue une vitrine pour écouler les produits et un espace idoine pour échanger les expériences en artisanat, notamment le tissage et la couture traditionnels,

selon des femmes-artistes. Coïncidant avec la célébration du 65ème anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er Novembre 1954, ce salon (31 octobre-3 novembre) a regroupé plus d'une quinzaine de femmes-artistes versées dans différentes disciplines de l'artisanat, dont la décoration en papier (guirlandes), la couture, la vannerie, le dessin sur étoffe, la broderie traditionnelle, ont indiqué les organisateurs.

CNAC: 64 projets financés à Mostaganem depuis début 2019

L'agence de wilaya de Mostaganem de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) a financé depuis le début d'année en cours 64 projets, a-t-on appris samedi de la directrice d'agence.

Les projets financés durant cette période, d'une valeur globale de 308 millions DA, ont permis de générer 179 nouveaux emplois dans le secteur agricole (50 %), a indiqué Habiba Farah.

Pas moins de 36 projets ont été financés dans les 10 mois passés dans le secteur agricole, 15 dans le secteur de l'industrie de transformation et du bâtiment, 7 dans l'artisanat et les métiers tandis que 6 projets ont été financés dans le secteur des services, a-t-elle précisé. Par ailleurs, 237



dossiers de création de nouvelles entreprises ont été déposés durant cette période touchant différents secteurs et les établissements bancaires ont avalisé le financement de 200 projets, a fait savoir Mme Farah. L'intérêt pour des

projets dans le secteur agricole est justifié par la signature entre l'agence CNAC et la direction de l'Enseignement et la Formation professionnels, afin de permettre la formation des jeunes des zones rurales en apiculture, éle-

vage bovin, cultures sous serres, mise en valeur des terres et autres.

De janvier à octobre, 75 micro-entreprises ont lancé leurs activités dans différents domaines permettant de fournir 130 nouveaux emplois.

S'agissant de la formation des jeunes en entrepreneuriat, la responsable a signalé que la CNAC a organisé ces 10 derniers mois, cinq sessions au profit de 90 universitaires et diplômés des CFPA.

En outre, 167 jeunes chômeurs ont bénéficié de formation dans le domaine de la création et de la gestion des micro-entreprises.

Au total, l'agence CNAC de Mostaganem a financé plus de 4.038 projets depuis 2004 contribuant à la création de 8.556 emplois.

DISTRIBUTION DE LPL À SÉTIF : La liste préliminaire de bénéficiaires contestée

Plusieurs dizaines de citoyens ont observé un mouvement de protestation dimanche devant le siège de la wilaya de Sétif suite à la publication de liste préliminaire des bénéficiaires de logements publics locatifs (LPL), a-t-on constaté. Les manifestants dont le rassemblement a duré plusieurs heures avant de se disperser dans le calme ont exprimé leur mécontentement de ne pas figurer sur la liste «après plusieurs années d'attente» et ont demandé, selon les déclarations de certains d'entre eux, de concrétiser les principes de «transparence» et d'«équité» dans la

désignation des attributaires. Ils ont également demandé de revoir les listes des 1.200 bénéficiaires affichées à l'occasion de la célébration du 65ème anniversaire du déclenchement de la révolution de novembre. Le wali Mohamed Belkateb a indiqué que ces listes sont «préliminaires» et peuvent être «changées au travers des recours qui seront déposés à compter d'aujourd'hui et pendant 8 jours». Dans une allocution adressée aux habitants sur les ondes de radio Sétif, le wali a souligné que les listes affichées ont été étudiées par les services de la daïra et de l'Assemblée

populaire communale conformément aux critères légaux d'éligibilité à ce type de logements publics.

Il a également assuré qu'un autre quota de 2.000 logements LPL sera distribué «au plus tard au début de l'année prochaine», ajoutant que les études et enquêtes en prévision de cette distribution sont en cours.

Dix (10) bureaux ont été ouverts au siège de la wilaya pour enregistrer les recours dont le délai de dépôt court à partir de ce dimanche, selon la cellule de communication de la wilaya.

SÛRETÉ D'ALGER: Un véhicule volé à Dergana récupéré en un quart d'heure

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont récupéré samedi matin un véhicule, un quart d'heure après son vol à son propriétaire sous la menace d'une arme blanche à Dergana, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

«Alertés samedi vers 8h30 par une victime de vol de voiture sous la menace d'une arme blanche, les services de police de la Sûreté de wilaya d'Alger ont intensifié les recherches et renforcé les contrôles au niveau de tous les points d'accès et des barrages de la capitale, réussissant à localiser le véhicule en un quart d'heure», précise la même source.

Face au barrage de contrôle, l'individu impliqué dans le vol a abandonné le véhicule, qui a été récupéré au niveau de la sortie du tunnel d'Oued Ouchayah, avant de prendre la fuite vers une destination inconnue, ajoute la même source.

Les recherches et les investigations ont permis, quelques minutes plus tard, d'identifier le mis en cause qui est toujours recherché, conclut la même source.



ACCIDENTS DE LA ROUTE: 10 morts et 24 blessés en 24 heures

Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 24 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus lors des dernières 24 heures à travers le territoire national, indique dimanche un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bouira avec le décès de 3 personnes et des blessures à 4 autres suite à une collision entre un véhicule léger et un camion survenue sur la RN.

n 8 commune de Dirrah, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection



civile de la wilaya d'El-Bayadh sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 3 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO émanant d'un

chauffe-bain à l'intérieur de leur habitation, à la Cité frères Selaï commune d'El-Bayadh.

Les services de la Protection civile sont également à Mila suite à une

explosion de gaz lors de travaux d'installation au niveau d'immeuble composé de (R+5), sis à la cité 150 logements commune de Tadjenant, ayant causé des blessures à 2 personnes, traitées sur place puis transférées vers le centre de santé local.

Les moyens de la Protection civile de la wilaya d'Ain Defla ont été aussi sollicités pour éteindre un incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'une habitation à la Cité El-Mostakbal commune d'El-Attaf, où 5 personnes incommodées par la fumée ont été traitées sur place puis transportées rapidement vers l'hôpital local.

SÉTIF : Découverte des corps sans vie de 4 membres d'une même famille

Les corps inanimés de quatre (4) personnes de la même famille décédées dans des conditions encore inconnues au douar Boughendja dans la commune d'Ouled Saber (12 km de l'Est Sétif) ont été évacués dimanche par les sapeurs-pompiers, a-t-on appris de la protection civile. Il s'agit de la mère de 42 ans, une jeune fille de 17 ans et deux garçons de 12 et 14 ans dont les corps ont été découverts par les éléments de la brigade de gendarmerie d'Ouled Saber qui ont demandé l'intervention de la protection civile, a

indiqué le chargé de communication à la direction de la protection civile, le capitaine Ahmed Laamamra. Les personnes décédées trouvées dans des pièces séparées d'une vieille maison, ont été évacuées vers la morgue de l'hôpital universitaire Mohamed Abdenour Saâdna, selon la même source. «Aucun signe de violence n'a été relevé sur ces cadavres», a ajouté la même source qui également indique «écarter l'hypothèse d'une mort par asphyxie», la maison étant du genre traditionnel avec une cour intérieur et

aérée. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie pour élucider les circonstances de la mort de ces personnes. L'APS a tenté d'obtenir des informations supplémentaires sur cet incident auprès du groupement de wilaya de la gendarmerie nationale, mais selon la chargée de communication de cette structure, les éléments de l'équipe scientifique demeurent sur les lieux de l'incident affirmant que «plus de détails sur cette affaire seront communiqués ultérieurement».

TISSEMSILT: Une femme grièvement blessée après avoir été percutée par une voiture touristique



Une femme a été grièvement blessée après avoir été percutée samedi par une voiture touristique sur la route N 19 reliant les communes Amari et Larjem (Tissemsilt), selon la protection civile. La victime voulait traverser au niveau du Douar Etouadjnia (commune de Amari), son lieu de résidence, lorsqu'elle a été percutée par un véhicule touristique lui causant des blessures graves au niveau du crâne.

Elle a été immédiatement évacuée vers le service d'urgence médicale de l'Entreprise publique hospitalière de Tissemsilt, a précisé la même source à l'APS. Le conducteur du véhicule était en état de choc, selon les mêmes services. La gendarmerie nationale a ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

NOUVELLES BRÈVES DES WILAYAS

EL TARF:



Les services de police ont saisi pas moins de 49 Kg de viandes rouges congelées et de poulets de chair dans la localité de Besbes et 300 sachets de tabac à chiquer contrefaits à Boutheldja dans la wilaya d'El Tarf, lors de deux opérations distinctes, a-t-on appris, samedi, auprès du chargé de la communication à la sûreté de la wilaya.

La quantité de viandes impropre à la consommation et dépourvue d'emballage a été saisie lors d'une opération de contrôle inopinée menée, en étroite coordination avec les services du commerce et de la santé, dans la commune de Besbes, a ajouté le Lieutenant, Oussama Abdellaziz.

La quantité de viandes rouges et blanches avariées a été aussitôt détruite, a précisé la même source.

Les services de police ont, lors d'une seconde opération de contrôle ciblant des commerces localisés dans la commune de Boutheldja ont saisi 60 boîtes de tabac à chiquer contrefaits, contenant un total de 300 sachets, a-t-on signalé de même source.

Des procès-verbaux de poursuites judiciaires ont été élaborés à l'encontre des contrevenants, a-t-on noté.

SOUK AHRAS:

Pas moins de 20300 passagers étrangers ont transité par les postes frontaliers de Lahdada et Ouled Mouden dans la wilaya de Souk Ahras au cours de la première quinzaine d'octobre, a-t-on appris auprès du service régional de la Police algérienne des frontières (PAF), précisant que les deux postes frontaliers ont recensé au cours de cette période, 10216 entrées contre 10084 sorties.

De plus, 30 073 Algériens ont transité par ces deux postes frontaliers durant cette même période, avec 15 151 entrées et 14 922 sorties, a-t-on ajouté.

Les mêmes services ont enregistré, durant les 15 premiers jours d'octobre, le passage via ces deux postes frontaliers de plus de 11 954 véhicules de tourisme immatriculés à l'étranger, dont 6002 en provenance de Tunisie et 5952 transitant vers le pays voisin.

OUARGLA:



La daïra frontalière d'El-Borma (420 km Sud-est d'Ouargla) a bénéficié d'un programme de 141 logements de différentes formules, a-t-on appris de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) de la wilaya.

Par ce programme figurent 50 unités de logements de type public locatif, dont 44 sont finalisées, 71 logements destinés au personnel du secteur de l'Éducation nationale et les 20 restants, actuellement à 95% d'avancement de leurs chantiers, sont consacrés au programme de résorption de l'habitat précaire, a précisé le responsable du département suivi des marchés, Mohamed Salah Hadjadi.

APS

ARGENTINE:

2 personnes tuées dans le crash d'un monomoteur

Deux personnes ont été tuées dans le crash d'un monomoteur vendredi dans un champ proche de la région de Venado Tuerto, près de Santa Fe, dans le nord de l'Argentine, ont rapporté les médias locaux. Des sources policières ont confirmé que le petit avion transportant deux hommes d'affaires s'est écrasé avant d'être consumé par le feu.

Les victimes se rendaient dans la province méridionale de Neuquén.

La Commission d'enquête sur la sécurité aérienne, une agence chargée d'enquêter sur les accidents de l'aviation civile, a déclaré que l'avion, un Piper Pa-28, fait l'objet d'une enquête menée par la direction de Rosario, qui n'a pas encore évoqué les causes et les circonstances de l'accident. Selon des témoignages, rapportés par les médias, l'avion a explosé lorsqu'il a touché le sol près d'une école de la région, avant que les pompiers ne se précipitent sur les lieux pour éteindre l'incendie.

PHILIPPINES:

21 morts dans deux séismes ces derniers jours

Deux séismes qui ont ébranlé cette semaine à deux jours d'intervalle la grande île de Mindanao, dans le sud des Philippines, ont fait 21 morts, selon le dernier bilan communiqué dimanche par les autorités, alors que l'eau et la nourriture manquent à certains rescapés.

Des habitants ayant perdu leurs maisons et réfugiés dans des tentes érigées près d'une autoroute faisaient la manche auprès des automobilistes, brandissant des pancartes demandant des vivres, selon des images de télévision.

Le premier tremblement de terre, mardi, était d'une magnitude de 6,6, et le second, jeudi, a été mesuré à 6,5.

L'agence nationale de gestion des catastrophes a indiqué que les secouristes avaient découvert de nouvelles victimes mortes dans l'effondrement de bâtiments ou emportées par des glissements de terrains.

On déplore au total 21 morts, 432 blessés et deux personnes sont toujours portées disparues, selon l'agence. La région de Mindanao avait déjà été ébranlée le 16 octobre par un séisme qui avait fait sept morts et des abris temporaires avaient été mis en place pour accueillir plus de 20.000 personnes. Les Philippines se trouvent sur la «ceinture de feu» du Pacifique, où la collision de plaques tectoniques provoque de fréquents tremblements de terre et une importante activité volcanique. Le séisme le plus meurtrier dans l'archipel depuis que les magnitudes sont mesurées a eu lieu en 1976, tuant des milliers de personnes, jusqu'à 8.000 selon certaines estimations.

INDE:

New Delhi étouffe dans un brouillard de pollution, des vols déroutés

Les habitants de New Delhi se sont réveillés dimanche dans un brouillard de pollution particulièrement dense, forçant de nombreux vols à se dérouter vers d'autres aéroports. La capitale indienne de 20 millions d'habitants connaît chaque année des épisodes très violents de pollution d'air, dus à la fois à la circulation automobile, aux rejets industriels et aux fumées des brûlis agricoles qui battent leur plein dans les régions voisines. Les concentrations de particules fines PM_{2,5} ont atteint des sommets, en raison notamment de légères précipitations samedi soir, selon l'agence indienne surveillant la qualité de l'air (Safar).

L'ambassade américaine à New Delhi enregistrait dimanche matin une concentration de particules fines

FRANCE:

140.000 foyers privés d'électricité au passage de la tempête Amélie

«Amélie», première tempête de l'automne en France, a balayé la façade atlantique du pays dimanche sans faire de victimes mais privant 140.000 foyers d'électricité, ont rapporté des médias.

Le Sud-Est du pays était également confronté à des intempéries, fortes pluies et inondations-éclair.

Sur la côte atlantique, Amélie a soufflé en deux temps, aux premières heures de dimanche puis de nouveau après l'aube.

Selon l'institut météorologique Météo France, des rafales de vent à 163 km/h ont été enregistrés sur le littoral au Cap Ferret (sud-ouest), 146 km/h à Belle-Ile (ouest) ou encore 139 km/h à l'Île-de-Ré.

Le vent a aussi soufflé très fort à l'intérieur des terres, avec 121 km/h dans la ville de Bordeaux.

La tempête «progressive vers l'intérieur et perd lentement de la vigueur», a indiqué Météo France dans la matinée.

Dans le Sud-Ouest, environ 140.000 clients étaient privés d'électricité dimanche matin, a indiqué le réseau de distribution d'électricité Enedis, cité par l'AFP.

Dans le Sud-Est de la France, l'impact des intempéries a été plus localisé, mais pas moins spectaculaire.

A Vitrolles, un camp de gens du



voyage de plus de 100 personnes a en partie été évacué.

A Marignane, à environ 20 km de la ville de Marseille, des quartiers ont cumulé 50 mm d'eau en 3 heures, et deux cours d'eau ont débordé et se sont déversés dans la ville.

Une trentaine d'automobilistes

coincés dans leur voiture ont dû être secourus dans la nuit par les pompiers, selon le maire de Marignane, Eric le Dissès.

Des habitants et des commerçants ont également vu leurs caves et rez-de-chaussée inondés et ont été brièvement évacués.

BRÉSIL/ENVIONNEMENT:

Un militant indigène tué dans une attaque

Un militant indigène Paulo Paulino, qui milite contre l'exploitation illégale de la forêt, a été tué et un autre membre de la tribu amazonienne Guajajara blessé lors d'une embuscade tendue par des trafiquants de bois dans l'Etat du Maranhao (nord-est du Brésil), ont indiqué les autorités régionales.

Les deux hommes «s'étaient éloignés du village pour chercher de l'eau quand ils ont été encerclés par au moins cinq hommes armés», a tweeté le secrétaire aux droits de l'homme

du gouvernement du Maranhao. Paulino, comme son compagnon, Laércio, faisait partie d'un groupe nommé les «Gardiens de la forêt» formé par les Guajajara, tribu qui compte environ 14.000 personnes dans le Maranhao, pour défendre les territoires indigènes menacés par l'exploitation illégale du bois et l'expansion agricole. Ils transmettent notamment les données GPS de zones où sont retrouvés des troncs découpés et viennent en aide aux pompiers lors

d'incendies de forêt. Selon les autorités régionales, un bûcheron est porté disparu. Il aurait été tué dans l'embuscade, selon des informations non officielles.

L'attaque est survenue vendredi soir sur le territoire indigène d'Araribóia en Amazonie, à quelque 500 km de Sao Luis, capitale de l'Etat de Maranhao, ont précisé les autorités.

Selon l'ONG Survival International, Paulo Paulino Guajajara, connu également sous le nom de Kwahu Tenetehar, a été

touché au cou par un coup de feu et est mort dans la forêt tandis que son compagnon Laércio (également connu sous le nom de Tainaky Tenetehar), touché par balle dans le dos, est parvenu à s'enfuir.

Le ministre de la Justice brésilien, Sergio Moro, a affirmé que la police enquêtait sur l'assassinat.

«Nous ferons tout pour amener devant la justice les responsables de ce crime grave», a-t-il tweeté.

Une équipe de policiers se préparait à aller sur place, selon son cabinet.

ITALIE:

Un trafic international de drogue démantelé, 150 arrestations

Près de 150 personnes ont été arrêtées à travers le monde à la suite d'une enquête de huit ans sur un trafic international de drogue, a révélé samedi la police de Pérouse (centre de l'Italie) qui chapeautait l'en-

quête. Les autorités italiennes évoquent le démantèlement d'une «organisation inédite et insoupçonnée de trafiquants internationaux de drogue, polyglottes et cultivés, couverts par d'autres activités pro-

fessionnelles, coiffeurs, commerçants, acteurs ou chefs d'entreprise». Résumant à la presse la longue enquête, le procureur de Pérouse, Giuseppe Petrazzini, a précisé que le réseau était «chapeauté essentiellement par des ressortissants de Tanzanie», a rapporté l'agence italienne Agi. L'enquête menée avec l'aide des polices italiennes anti-mafia et anti-stupéfiants, mais aussi avec la collaboration d'enquêteurs d'autres pays européens, a conduit à l'arrestation de 144 passeurs dans le monde, dont «une ancienne reine de beauté d'Afrique du Sud interpellée à Naples en 2013».

L'enquête a aussi conduit à la saisie «entre 2013 et 2015 de 230 kilos d'héroïne, 20 kilos de cocaïne, 15 kilos de marijuana et 2 kilos de MDMA, notamment dans

les aéroports parisiens d'Orly et Charles de Gaulle».

Selon la même source, la drogue arrivait en Europe du nord par voie maritime en provenance d'autres pays intermédiaires comme la Turquie.

Elle parvenait en Italie cachée dans des vestes en coton, des protège-tibias, des chaussures, des doubles fonds de sacs à dos et de chariots.

La drogue, parfaitement dissimulée, n'était détectée ni par les rayons X, ni par les chiens renifleurs car son enveloppe était imprégnée de colle, de café, de piment et de gingembre.

Avant de prendre une tournure internationale, l'enquête avait démarré localement à la gare de Pérouse à l'été 2012 par l'arrestation d'un groupe de dealers.

220 cas de rétinoblastome enregistré chaque année en Algérie

Quelque 220 cas de rétinoblastome (cancer de l'œil le plus courant chez l'enfant) sont enregistrés chaque année en Algérie, a fait savoir, samedi, le chef de service ophtalmologie au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha Bacha, Pr. Ourida Ouhadj.

Intervenant lors du 13e Congrès des deux associations des ophtalmologistes publics et privés (SAO/AOPA), la spécialiste a indiqué qu'aucun cas de rétinoblastome n'est envoyé, depuis 2016, à l'étranger après que l'Etat ait doté en équipements nécessaires à la prise en charge de cette pathologie les CHU de Mustapha Bacha et Nafissa Hamoud (ex Parnet) ainsi que le Centre anti-cancer Pierre et Marie Curie d'Alger (CPMC).

Expliquant que le rétinoblastome est dû, en premier lieu, à des facteurs génétiques, Pr. Ouhadj a appelé les médecins à orienter les patients vers des spécialistes, en cas d'apparition de taches blanches dans l'œil ou de strabisme.

Soulignant que le CHU Mustapha Bacha est l'établissement qui accueille le plus grand nombre de malades de tout le territoire national, elle a indiqué qu'une fois les examens effectués, les patients sont orientés vers le CPMC pour la chimiothérapie.

«Le service ophtalmologie du CHU Mustapha Bacha assure le suivi



périodique des bébés depuis le dépistage du cancer jusqu'à l'âge de cinq (05) ans, puis un contrôle médical est nécessaire, de temps à autre, jusqu'à la guérison totale», a-t-elle affirmé.

Et pour assurer une prise en charge optimale, Pr. Ouhadj a appelé au renforcement de ce service en ophtalmologistes spécialistes en rétinoblastome héréditaire. De son

côté Dr. Amel Sekfali, a évoqué «la forte affluente de toutes les franges sociales vers les cliniques privées pour la chirurgie rétractrice concernant les problèmes oculaires, ne nécessitant pas le port de lunettes de correction ni de lentilles de contact, une technique, a-t-elle expliqué, «hautement réussie durant ces dernières années en dépit de son coût élevé».

ORAN:

Une commission ministérielle pour enquêter sur la situation du centre anti-cancer «Emir Abdelkader»



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui a annoncé samedi à Oran qu'une commission sera dépêchée la semaine prochaine pour enquêter sur la situation du centre anti-cancer (CAC) «Emir Abdelkader» situé à El Hassi (Oran).

En visitant le service d'oncologie pédiatrique au CAC dans le cadre d'une visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné qu'une commission ministérielle sera dépêchée pour s'enquérir de visu de la situation de ce centre et faire un rapport sur la base duquel des mesures seront prises.

«Nous avons entendu parler de problèmes dans cet établissement et nous avons jugé utile de lui rendre visite et écouter le personnel et les parents de malades pour comprendre la situation et décider de l'envoi d'une commission ministérielle la semaine prochaine à Oran», a-t-il déclaré.

Plusieurs agents paramédicaux se sont regroupés devant le service pour revendiquer l'amélioration des conditions de travail, a ajouté M. Adouka. Tous les établissements publics de santé de proximité ont été dotés en 2016 d'équipements modernes de stérilisation, accompagnés d'une instruction interdisant formellement l'utilisation des anciens équipements de stérilisation, a signalé le chef de service de la prévention à la DSP d'El-Oued.

«Ils ne sont pas habilités et non formés dans ce genre de tâches nonobstant l'indisponibilité des moyens préventifs nécessaires, ont-ils déploré.

Des parents se sont également rassemblés pour protester contre les conditions de traitement de leurs enfants et le manque de médicament.

Le ministre, qui a rencontré des représentants des agents paramédicaux et des parents d'enfants malades en présence des responsables du secteur de la santé et du CAC, a exprimé qu'il comprend leurs revendications et s'est engagé à les satisfaire.

Dans ce sens, M. Miraoui a instruit le directeur de la santé et de la population de doter le centre, dans les brefs délais de préparateurs en pharmacie et permettre aux infirmiers et agents de reprendre leur mission initiale comme premier pas avant d'étudier le reste des préoccupations sociales.

Des instructions ont été également données au DSP pour améliorer dans les brefs délais les conditions d'accueil des accompagnateurs des malades (parents) au CAC qui enregistre une coupure d'eau depuis plus de 10 jours.

Abordant la question du médicament et de la chimiothérapie, le ministre a affirmé que tous les médicaments sont disponibles au niveau de la pharmacie centrale des hôpitaux, déclarant «il faut prodiguer le traitement aux malades qui est un droit constitutionnel».

Lors de sa visite dans la wilaya, le ministre a inspecté un nombre de projets et d'infrastructures relevant de son secteur, notamment le projet de réalisation d'un hôpital de 240 lits à Sidi Chahmi et celui des grands brûlés, exprimant son insatisfaction quant à la lenteur de la cadence des travaux.

A ce propos, il a insisté sur l'accélération des travaux pour leur achèvement et par conséquent atténuer la tension sur les autres établissements sanitaires.

Il a également visité l'établissement hospitalier universitaire (EHU) «1er novembre» et le CHU «Dr Benzerdjeb» où il a inauguré un service d'urgences médico-chirurgicales pour enfants.

APS

EL-OUED:

Plus de 260 cas d'hépatite virale enregistrés depuis janvier dernier

Deux cent soixante-huit (268) cas d'hépatite virale ont été enregistrés entre janvier et fin octobre de 2019 à travers la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris dimanche de la direction locale de la santé et de la population (DSP).

Il s'agit de 193 cas d'hépatite B transmise par voie sanguine, jugée plus dangereuse sur la santé humaine, suivie de 70 cas d'hépatite A, puis 5 cas d'hépatite C, a précisé à l'APS le chef de service de la prévention à la DSP, Saïd Adouka. Une hausse des cas de la maladie par

rapport à la même période de l'année dernière, en dépit des intenses campagnes de sensibilisation, a relevé le même responsable, jugeant nécessaire l'implication de la société civile dans les programmes de sensibilisation en vue de dépister les cas malades et d'endiguer la pathologie.

Selon M. Adouka, plus de 90% des cas ont été dépistés suite aux analyses exigées pour l'établissement d'actes de mariage et aux consultations médicales suivies d'analyses au niveau des établissements

publics de santé de proximité. Les causes de cette maladie sont dues à l'absence de mesures d'entretien et de stérilisation des équipements médicaux au niveau des cliniques médicales privées et les structures hospitalières, notamment les centres de transfusion sanguine et les espaces de la Hijama (thérapie par la saignée), a-t-il estimé. Dans le but de circonscrire la propagation de la maladie, les services de la santé effectuent annuellement un programme d'inspection consistant en des visites à

caractère informatif au niveau des cliniques privées et publiques en vue de s'enquérir de près du respect des règles de stérilisation des équipements médicaux, a ajouté M. Adouka. Tous les établissements publics de santé de proximité ont été dotés en 2016 d'équipements modernes de stérilisation, accompagnés d'une instruction interdisant formellement l'utilisation des anciens équipements de stérilisation, a signalé le chef de service de la prévention à la DSP d'El-Oued.

SIDI BEL-ABBÈS:

Nécessité de former des praticiens au traitement de la sclérose en plaques

Le président de la Fédération nationale des malades de sclérose en plaques Ismail Kenzoua a insisté samedi à Sidi Bel-Abbès sur la nécessité de former des praticiens pour garantir un meilleur traitement dans ce domaine.

En marge de la tenue d'une réunion d'élection du bureau exécutif de cette fédération, M. Kenzoua a mis l'accent sur l'importance de former des généralistes pour pouvoir détecter la sclérose en plaques dans ses premières phases et les orienter vers les spécialistes pour une meilleure prise en charge.

Le même intervenant a indiqué que le nombre des personnes atteintes de sclérose en plaques est en nette augmentation alors que celui des neurochirurgiens est faible au niveau national, saluant les efforts déployés par le ministère de tutelle ayant élaboré un programme national de prise en charge des personnes atteintes de sclérose en plaques s'appuyant sur la formation des généralistes et l'actualisation de leurs connaissances dans le domaine. Il a



également mis l'accent sur la coordination des efforts entre différents acteurs du secteur de la santé pour expliquer aux malades les mécanismes de traitement et alléger leurs souffrances en leur épargnant notamment les longs déplacements vers les centres spécialisés.

La présidente de l'association «Michkat» des malades sclérose en plaques de Sidi Bel-Abbès, Assia Zaidi a appelé les autorités locales à soute-

nir ces malades et à les assister en leur fournissant le traitement et le médicament qui connaît une pénurie et qui est cédé à des prix très élevés. Elle a souligné que la sclérose en plaques, qui touche la catégorie des 20 à 40 ans, ainsi que les enfants «affecte considérablement la qualité de vie des patients et entrave leurs études et leur carrière professionnelle», appelant à ouvrir des unités de rééducation fonctionnelle aux services neurologiques afin d'aider ces patients à se déplacer et à faire face aux complexités de cette maladie.

La sclérose en plaques affecte le système neurologique central, le nerf optique, la moelle épinière et cause également des spasmes au niveau des membres et des troubles au dos et au mouvement.

Des représentants d'associations locales des malades atteints de sclérose en plaques de différentes wilayas de l'Ouest du pays dont Oran, El Bayadh, Saïda et Ain Temouchent, ainsi que des patients affiliés aux mêmes associations ont assisté à cette rencontre.

CARIES : ATTENTION À CERTAINS MÉDICAMENTS

S'il est scientifiquement reconnu que le sucre et les aliments acides favorisent l'apparition des caries, les médicaments peuvent être aussi un facteur de risque et provoquer des cavités dans les dents. Leur composition ou leur principe actif ont parfois des effets négatifs sur la santé des dents, selon la revue médicale indépendante Prescrire.

Les dents sont protégées par l'émail et la salive qui agit comme une barrière contre les aliments acides. Or un certain nombre de médicaments mettent nos dents en danger car ils favorisent la sécheresse buccale ou sont trop sucrés. « Les médicaments très sucrés, causant une sécheresse buccale, augmentant l'acidité de la salive, ou provoquant des déminéralisations sont la source de caries », explique la revue Prescrire.

Les médicaments trop sucrés

En cause donc les sirops, les pastilles, les comprimés à sucer, les granules d'homéopathie, surtout s'ils sont pris lors d'un traitement de longue durée.

Les médicaments qui provoquent la sécheresse buccale

En cause, les médicaments atropiniques (qui accélèrent le rythme cardiaque et diminuent les spasmes), les antihistaminiques H1 (médicaments contre les allergies), les antidépresseurs, les neuroleptiques, les opioïdes (contre la douleur), les amphétaminiques, les anticancéreux cytotoxiques, et cardiovasculaires.

Les antibiotiques à base de cycline ont pour effet secondaire de colorer définitivement les dents en jaunes. Ils provoquent aussi des caries par déminéralisation. « Ils sont à éviter chez les enfants âgés de moins de 8 ans et, pour l'exposition pendant la grossesse, à partir du deuxième trimestre. Attention aussi aux médicaments prescrits pour l'asthme qui provoquent aussi des caries », rappelle Prescrire.

Si vous devez prendre ces types de médicaments, il est recommandé de boire un verre d'eau et de se brosser les dents après chaque prise, et d'éviter de prendre ces traitements immédiatement avant le coucher. Pour les malades atteints de maladies chroniques, un suivi médical chez le dentiste est essentiel, ainsi qu'une bonne alimentation pour éviter les caries.

Si, bien sûr, il faut éviter les sucreries, il est aussi recommandé de manger des pommes qui aident la salive à nettoyer les dents, de boire du thé noir dont les catéchines empêchent les bactéries de s'accrocher sur l'émail. Et comme les dents ont besoin de calcium, il est important de consommer 5 grammes par jour de fromage qui contient de la caséine, une protéine qui booste le calcium dans la reminéralisation de l'émail des dents.



Hygiène dentaire : un brossage doux suffit

Parmi toutes les recommandations, pas facile de savoir quelle est la bonne façon de se brosser les dents. Une nouvelle étude fait le point sur l'essentiel.

Si la plupart des dentistes et des associations dentaires s'accordent sur l'importance de deux brossages de dents par jour, aucun consensus clair n'établit la façon dont il faut se brosser les dents. Alarmée par ce constat, une équipe de l'University College de Londres a décidé de faire le point entre les différentes recommandations, afin d'établir le prototype d'un brossage efficace. Les chercheurs ont ainsi passé en revue les recommandations de 10 pays différents, données



par les associations dentaires, les dentistes, les manuels dentaires et les fabricants de dentifrice. Ils ont alors constaté de grandes disparités concernant le temps de brossage conseillé et la méthode de brossage. « Le public a besoin d'information claire sur la meilleure méthode pour se brosser les dents », explique Aubrey Sheiham, professeur de Santé publique dentaire et co-auteur de l'étude, si les gens entendent une chose venant d'une association dentaire, une autre provenant d'une entreprise de brosses à dents, et encore autre chose de leur dentiste, pas étonnant qu'ils ne savent plus comment se brosser. » Ainsi, les scientifiques ont constaté

que les recommandations des associations dentaires n'étaient pas les mêmes que celles mentionnées dans les manuels dentaires. Il n'est d'ailleurs pas prouvé que le « brossage complexe » circulaire soit mieux qu'un simple brossage.

« Un brossage doux avec un simple frottement horizontal et une brosse orientée à 45 degrés permet d'éliminer la plaque dentaire », précise le Professeur Sheiham. « Pour éviter de brosser trop fortement, tenez la brosse à la manière d'un crayon plutôt que de serrer le poing. Cette méthode simple est parfaitement efficace pour garder des gencives saines » ajoute l'auteur.

FAUT-IL SE MÉFIER DES BROSSES À DENTS ÉLECTRIQUES ?

Les têtes de brosses à dents électriques ne doivent pas être choisies à la légère. Selon une étude américaine, il vaut mieux choisir une tête de brosse pleine plutôt qu'une tête creuse si l'on veut éviter les infections microbiennes.

C'est sans doute en se regardant dans le miroir de leur salle-de-bain le matin que les chercheurs de l'école dentaire de l'Université du Texas ont eu l'idée de comparer les têtes de leurs brosses à dents électriques. Dans un pays où la brosse à dents manuelle est quasiment « vintage », les modèles de brosses à dents électriques ne manquent pas. Et l'on peut donc choisir des têtes de brosses à dents à poils plus ou moins souples et à tête plus ou moins creuse.

3000 fois plus de bactéries sur les têtes creuses

Or, les chercheurs se sont rendu compte que plus la tête est creuse, plus elle retient les bactéries. Jusqu'à 3000 fois plus de bactéries que sur les brosses à tête pleine. Les brosses-à-dents peuvent être porteuses de micro-organismes qui cau-

sent des infections bucco-dentaires. Or, les brosses à tête pleine accordent moins d'espace aux bactéries pour qu'elles puissent se développer » explique le Dr Donna Warren Morris, qui a dirigé cette étude.

Pour ce faire, elle a proposé à deux groupes de personnes de se brosser les dents deux fois par jour pendant trois semaines avec la même brosse à dents, sans utiliser de produits de type bain de bouche ni dentifrice anti-microbien.

Cinq catégories de micro-organismes oraux ont été retrouvés sur toutes les brosses-à-dents mais en quantité beaucoup plus importante sur les brosses à tête creuse. « Il est important de laisser la brosse à dents à l'air libre entre deux utilisations. Et ne pas hésiter à la laisser tremper de temps en temps pendant 20 minutes dans un bain de bouche », insiste le Dr Morris qui rappelle que les infections des gencives peuvent provoquer des troubles cardiovasculaires.



La supplémentation en zinc réduirait la durée du rhume

La supplémentation en zinc réduirait la durée d'un rhume de 24 à 34 jours selon une nouvelle étude scientifique indienne. Si dès l'apparition des premiers symptômes du rhume, les patients prenaient par voie orale une supplémentation en zinc, ils réduiraient de moitié le temps de la maladie d'après les résultats d'une étude scientifique publiée dans la revue spécialisée de la *Journal of American Medical Association*.

Les pédiatres Rashmi Rajan Das de l'Institut des sciences médicales de l'Hubanewar (Inde) et Meenu Singh de l'Institut pour la recherche et l'éducation en médecine de Chandigarh (Inde) ont analysé les données de 18 études médicales sur la supplémentation en zinc chez l'adulte et l'enfant.

Les chercheurs ont constaté que les participants traités par placebo traînaient leur rhume en moyenne pendant 8,5 jours. Les volontaires qui ont reçu pendant une semaine le supplément de zinc à une dose supérieure à 75 mg par jour ont eu la chance que leur rhume ne dure que 4,5 jours.

En revanche, si le zinc a un effet positif sur la durée du rhume, il n'agit pas sur la gravité des symptômes et ne les diminue pas. On ne pourra pas éviter les écoulements, la toux, les éternuements et les frissons.

La supplémentation en zinc efficace en prévention chez l'enfant

Les scientifiques ont aussi mené deux études médicales chez les enfants. Divisés en deux groupes, certains enfants ont reçu une supplémentation en zinc sous forme de sirop ou de comprimé en prévention du rhume (avant que les symptômes apparaissent) et les autres un placebo.

La prise prophylactique de zinc (en prévention et non pas dès l'apparition des symptômes) a été efficace. En effet, seuls 38,2% des volontaires supplémentés ont attrapé un rhume alors que 61,8% des enfants sous placebo ont contracté la maladie. En revanche, ces résultats n'ont pas été vérifiés chez les adultes.

«Les résultats de ces recherches sont encourageants, mais d'autres études sont nécessaires pour valider ces conclusions. Comme les effets positifs du zinc sont significatifs à partir de 4,75 mg par jour, des recherches doivent être mises en place pour vérifier le non toxique du zinc», explique Rashmi Rajan Das, co-auteur de l'étude.

RHUME: COMMENT EN VENIR À BOUT ?

Le rhume touche les adultes deux ou trois fois par an en moyenne, et les jeunes enfants, jusqu'à dix fois. S'il suffit généralement d'un peu de repos pour voir passer cette infection bénigne, il est possible, de rendre moins pénibles ses symptômes, voire d'en venir à bout plus vite pour éviter les complications. Le point avec le Dr Renard, médecin généraliste et président du Collège national des généralistes enseignants.

Pourquoi est-on plus souvent enrhumé en hiver ?

Si les rhumes sont plus fréquents à la saison froide, c'est parce que les virus qui les causent nous attaquent davantage à cette période ! « En effet, non seulement les virus colonisent plus facilement les muqueuses agressées par le froid et l'air sec, de nos intérieurs, mais le fait de passer plus de temps dans des endroits confinés et dans la promiscuité favorise la contagion, explique le Dr Vincent Renard. Particulièrement chez les jeunes enfants, en crèche ou à l'école. »

Certains sont sans cesse gênés, c'est normal ?

« Une infection, c'est toujours la rencontre d'un micro-organisme et d'un hôte. Quand nous sommes en bonne santé, notre organisme parvient à se protéger, explique le Dr Renard. En cas d'intrusion, le système immunitaire met en place une défense pour barrer la route aux virus et bactéries. Sans le savoir, nous neutralisons ainsi des rhumes plusieurs fois par an. Sauf que ce système n'est pas infaillible et que des carences, la fatigue ou des maladies sous-jacentes le rendent parfois moins performant. De plus, l'immunité s'acquiert avec l'âge. Rien d'anormal à ce que les tout-petits aient plus souvent le nez qui coule que leurs grands frères et sœurs, et que ces petites infections épargnent plus volontiers les personnes âgées. Il faut laisser du temps au temps. »

Pour quelle raison n'existe-t-il pas de vaccin contre le rhume ?

« Le problème avec le rhume, c'est qu'il n'est pas dû à un, mais à des centaines de virus de familles différentes, explique le Dr Renard. Des rhinovirus, adénovirus, coronavirus..., tous très contagieux, et qui se propagent par simple contact de fines gouttelettes sur les muqueuses, et via les mains. Et ce n'est pas parce qu'on est immunisé contre l'un, qu'on l'est contre l'autre. De plus, même si le rhume est très fréquent, il n'entraîne pas de complications graves en soi. Ce qui ne justifie pas des années de recherches pour mettre au point un vaccin contre tous ces virus. »

Faut-il toujours consulter un médecin ?

Absolument pas. « En l'absence de fièvre ou si celle-ci est modeste, consulter un médecin ou un pharmacien ne se justifie pas, précise le



Dr Vincent Renard. Qu'on le traite ou pas, dans la majorité des cas, le rhume guérira en sept à dix jours ! En revanche, si vous vous inquiétez ou si d'autres symptômes surviennent, comme une fièvre élevée, une toux persistante, une respiration sifflante, des sécrétions épaisses et jaunâtres, des douleurs au niveau de l'oreille ou des sinus ou si votre enfant est anormalement grognon ou apathique, n'hésitez jamais à consulter votre médecin traitant pour soigner une éventuelle complication. »

Comment ne plus avoir le nez qui coule ?

Grâce à un traitement simple : Du paracétamol à dose suffisante (3 g par jour) pour soulager la fièvre et les maux de tête, et du sérum physiologique pour nettoyer le nez, le moins six à huit fois dans la journée », recommande le Dr Vincent Renard.

Le bon geste : la tête légèrement inclinée, on presse le flacon pour que le liquide passe bien dans les fosses nasales supérieures, avant de se moucher. « Éventuellement, en complément, des vasoconstricteurs locaux en pulvérisation peuvent aider à stopper les écoulements », ajoute-t-il. Pensez aussi aux solutions naturelles.

Pourquoi certains rhumes s'aggravent-ils ?

En fait, ce n'est pas vraiment le rhume qui s'aggrave, mais un autre virus ou une bactérie qui profite du fait que la muqueuse soit déjà fragilisée et le système immunitaire bien occupé pour surinfecter l'organisme. D'où la possibilité de voir son rhume virer en otite, pharyngite, bronchite, sinusite... Dans neuf cas sur dix, les infections virales évoluent toutefois sans complication.

Faut-il éviter les antirhumes ?

Actifed Rhume®, Dolirhume®, Humex Rhume®... Ces médicaments à base de pseudoéphédrine, vendus sans ordonnance, agissent rapidement, mais ils ne sont pas anodins pour tout le monde.

Le service de pharmacovigilance du CHU de Toulouse a publié une mise en garde à ce sujet. « La pseudoéphédrine a un effet vasoconstricteur qui décongestionne la muqueuse, mais augmente le risque d'infarctus et d'accident vasculaire cérébral chez les personnes qui souffrent d'hypertension ou qui ont des antécédents cardiovasculaires, explique le Dr Renard. Un risque rare, mais inacceptable au regard de la banalité de cette infection. »

TOUX : LES MÉDICAMENTS SERAIENT INUTILES

Le syndicat des médecins généralistes de Grande-Bretagne affirme que les médicaments contre la toux ne sont pas plus efficaces que les bonnes vieilles recettes de grand-mère, pour arrêter de tousser. Selon les médecins britanniques : « Les preuves médicales concernant les médicaments contre la toux sont faibles et rien ne permet de dire qu'ils vont réduire la durée des maladies ». Bref, comme le souligne le Dr Tim Ballard, vice-président du syndicat des médecins généralistes britanniques, pour se débarrasser d'une toux provoquée par une infection virale, il suffit de



laisser notre système immunitaire faire son travail. Et lui laisser le temps de le faire. Selon le syndicat de médecins, les bons vieux remèdes de grand-mère à base de miel de jus de citron sont tout aussi efficaces et moins chers que les médicaments antitussifs qui ne réduisent pas la durée du symptôme. En revanche, le Dr Ballard rappelle que « si la toux dure longtemps, affecte les jeunes enfants ou est associée à des crachats de sang, des essoufflements, une forte fièvre, il faut contacter un médecin généraliste ». Toux : quelques remèdes de grand-mère

- Manger des framboises : cet agrume considéré par la médecine chinoise comme « le médicament antitussif » qui dissout les mucosités et humidifie le poumon. Autres fruits acides recommandés en cas de toux : les litchis et les tomates. - Croûtes dans du chocolat noir : les chercheurs britanniques considèrent qu'une barre de chocolat noir contient suffisamment de théobromine (aux effets antitussifs) pour calmer la toux. - Et pour les tisanes, vous avez le choix entre la tisane de thym, l'infusion de guaiava ou la tisane de pensée de Savoie.

MALI: L'ONU condamne l'attaque meurtrière contre les forces armées maliennes dans la région de Gao

Les Nations Unies ont fermement condamné l'attaque terroriste commise vendredi contre les Forces armées maliennes (FAMA) dans le nord-est du Mali près de la frontière avec le Niger.

Le 1er novembre, un camp des FAMA à Indelimane, dans la région de Gao, a été pris d'assaut. Dans un communiqué publié samedi, les FAMA ont fait état de 49 soldats tués et de trois autres blessés dans l'attaque de ce camp situé à une cinquantaine de kilomètres de la frontière nigérienne. L'armée a également indiqué avoir récupéré une vingtaine de rescapés et fait état de dégâts matériels. Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et chef de la Mission des Nations Unies au Mali (MINUSMA), Mahamat Saleh Annadif, a très fermement condamné cette attaque terroriste. «En ces douloureuses circonstances, et au nom de la famille des Nations Unies au Mali, je tiens à exprimer toute ma solidarité au gouvernement et au peuple maliens, ainsi que mes encouragements aux forces de défense et de sécurité», a déclaré M. Annadif dans un communiqué publié par la MINUSMA au lendemain de l'attaque. Des opérations de sécurisation et de soutien sont actuellement en cours dans la région, avec l'appui des Casques bleus de la MINUSMA. Après cette attaque meurtrière, la mission onusienne a réaffirmé toute sa détermination à suivre, «conformément à son mandat, aux côtés des autorités et du peuple maliens, ainsi que des partenaires internationaux», pour un retour définitif de la paix. Cette attaque à Indelimane survient un mois exactement après la double attaque contre les camps des FAMA de Mondoro et de Boulikessy, qui avait fait officiellement 41 morts au centre du pays, à la frontière avec le Burkina Faso. «Je m'incline devant la mémoire des soldats morts pour leur nation et la paix», a ajouté le Représentant spécial, qui a souhaité un prompt et complet rétablissement aux blessés.

AFRIQUE DU SUD: Zuma demande à faire appel dans une affaire de corruption

L'ancien président sud-africain Jacob Zuma a formellement demandé à faire appel de la décision de justice de le poursuivre pour corruption dans une vieille affaire de ventes d'armes impliquant un groupe français, a indiqué le parquet dimanche.

«Je peux confirmer que M. Zuma a déposé sa demande d'appel», a déclaré une porte-parole du ministère public, Natasha Kara, citée par des médias. Il revient désormais à la justice de se prononcer sur la recevabilité ou non de cet appel, avant de l'étudier éventuellement sur le fond. Jacob Zuma, qui était au pouvoir de 2009 à 2018, est accusé d'avoir touché 4 millions de rands - environ 238.000 euros au cours actuel - de «spots-de-vin» de la part du groupe de défense et d'électronique français Thales, dans le cadre d'un énorme contrat d'armement de 51 milliards de rands (environ 3 milliards d'euros) attribué en 1999.

Jacob Zuma et Thales, qui a remporté une partie de ce contrat pour l'équipement de navires militaires et est également poursuivi dans cette affaire, ont toujours nié les allégations. L'ancien président s'estime victime d'une «chasse aux sorcières». Début octobre, un tribunal sud-africain avait refusé unanimement d'abandonner, comme le réclamait Jacob Zuma, les poursuites le visant. Dans la foulée, le début de son procès - le premier pour corruption - avait été fixé au 15 octobre.

Mais le jour J, ses avocats avaient annoncé leur intention de faire appel, reportant de fait le début du procès. Selon le calendrier judiciaire, ils avaient jusqu'au vendredi 1er novembre pour formellement demander à faire appel, ce qu'ils ont fait.

SAHARA-OCIDENTAL: «Aucune tolérance à l'égard de toute tentative de changer la mission de la MINURSO, qui consiste à organiser un référendum d'autodétermination»

Le ministre des affaires étrangères de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD), Mohamed Salem Ould Salek, a déclaré que la mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (MINURSO) «doit jouir de toutes ses prérogatives et échapper totalement de l'emprise et au contrôle de l'administration coloniale», affirmant que «pour le Front Polisario, il n'y aura aucune tolérance à l'égard de toute tentative de changer sa mission, qui consiste à organiser un référendum d'autodétermination».

Dans une déclaration à l'Agence de presse sahraouie (SPS) sur la position de la RASD suite à l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de sa résolution 2494, le chef de la diplomatie sahraouie a réitéré que «l'engagement de respecter le cessez-le-feu est lié et assujéti à l'engagement de tenir un référendum d'autodétermination, en ce sens qu'ils constituent ensemble l'accord qui a mené à la mise en place de la MINURSO, en tant que mécanisme de mise en œuvre», a-t-il rappelé.

«Il y a des lignes rouges tracées du sang des martyrs et ils sont infranchissables, et celui qui osera devra faire face au peuple sahraoui», a-t-il averti, soulignant que la tentative d'utiliser l'autorité du Conseil de sécurité pour outrepasser les décisions de la légalité internationale afférentes à la question du Sahara Occidental «est une tentative désespérée et délibérée visant à embrasser la région pour imposer des intérêts égoïstes et coloniaux par l'occupation illégale et le fait accompli par la force des armes».

Pour le ministre sahraoui des affaires étrangères «la complicité flagrante avec l'occupation marocaine illégale à l'intérieur même du Conseil de sécurité, notamment de la France, qui ne cesse depuis trois décennies d'entraver les efforts onusiens, a atteint son paroxysme avec les récentes tentatives de changer la mission de la MINURSO à travers l'introduction de nouvelles formulations et de terminologies totalement contraires à la lettre et à l'esprit de l'accord des deux parties, aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, et aux décisions et dispositions de



l'Union africaine et de la Cour internationale de justice».

«Nous affirmons clairement et de manière responsable que ni la France, ni le Maroc, ni aucune autre partie ne peuvent confisquer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance», a-t-il soutenu d'autant plus, a-t-il ajouté, que «trois décennies de tergiversations et de manœuvres d'achat des consciences n'ont servi à rien, si ce n'est aggraver, au Maroc, la pauvreté et la privation et retarder l'instauration de la démocratie, et entraver l'intégration maghrébine».

Rappelant que l'adhésion de la communauté internationale au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance ainsi que son rejet de toute souveraineté marocaine sur le Sahara Occidental sont une preuve

supplémentaire que «l'ère du colonialisme, des chimères expansionnistes et de la mainmise par la force sur les territoires voisins, était révolu», le chef de la diplomatie sahraouie a estimé que ceci confirme également que le Maroc «nage à contre courant» de la tendance mondiale.

En conclusion, M. Ould Salek a réitéré que l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance «est une solution de compromis réaliste et consensuelle, adoptée par les deux parties et unanimement appuyée au niveau de l'ONU et de l'Union africaine (UA)».

Le Conseil de sécurité avait prorogé mercredi le mandat de MINURSO d'une année lors d'un vote qui a enregistré 13 voix pour et deux abstentions (la Russie et l'Afrique du Sud).

CÔTE D'IVOIRE: Un meeting pour la paix rassemble 2.000 à 3.000 étrangers et ivoiriens à Gagnoa

Deux mille à trois mille étrangers et Ivoiriens se sont rassemblés samedi à Gagnoa (centre-sud) où vivent beaucoup de Ouest-Africains, pour un meeting «pour la paix», à un an de l'élection présidentielle qui s'annonce tendue 10 ans après la crise post-électorale qui avait fait 3.000 morts. «Quitte dans leur affaire!» (Ne pas se mêler), c'est le slogan de cette manifestation dont un des buts était à demander à la forte communauté ouest-africaine en Côte d'Ivoire de ne pas se «laisser instrumentaliser» par les politiciens lors de l'élection 2020.

«Si tu es un ressortissant Cedeao (Communauté économique de Etats de l'Afrique de l'Ouest) (Cedeao)», «En 2009, 2010, 2011, on a pensé que les Maliens, Burkinaabè... étaient pour Pierre ou pour Paul, il y a eu beaucoup d'exactions. C'est ce que nous voulons éviter», a-t-il dit. A sa suite, Alcide Djédjé, l'ex-ministre ivoirien des Affaires étrangères, passé dans la majorité



présidentielle du président Alassane Ouattara, a fustigé des discours violents : «On fait comme si on est amnésique et on est en train de retomber petit à petit dans la guerre par les invectives, les querelles intestines», a déclaré M. Djédjé, dénonçant «une classe politique qui n'a pas pris conscience huit ans après». Gagnoa, une importante ville, à 250 km au nord-ouest d'Abidjan, a été choisie pour abriter cette rencontre en raison de sa situation «de

porte d'entrée» dans l'Ouest ivoirien qui concentre les plus fortes populations de la Cédéao, engagées dans la culture du cacao, dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial. Gagnoa est aussi la ville natale de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo, acquitté en janvier par la Cour pénale internationale de crimes contre l'humanité commis en 2010 et 2011 et qui attend en Belgique en liberté sous conditions la décision de la CPI sur l'appel de la procureure. La Côte d'Ivoire abrite 25 millions d'habitants, dont plus de six millions d'étrangers, surtout des Ouest-Africains, notamment des Burkinaabè, selon des statistiques non officielles. Le meeting de Gagnoa s'est achevé dans le calme, les organisateurs promettant de parcourir de nombreuses villes ivoiriennes pour lutter pour la paix.

IRAK: Poursuite de la contestation en Irak, nouvelles violences, Baghdad paralysée par la grève

Les manifestants en Irak continuaient dimanche d'occuper, sans interruption, la place Tahrir de Baghdad pour réclamer «la chute du régime», en dépit des promesses de réformes des autorités, alors que de nouvelles violences ont opposé le samedi les contestataires et les forces de l'ordre dans la capitale paralysées par les grèves.

Les écoles et de nombreuses institutions publiques à Baghdad et dans le sud de l'Irak sont restées fermées dimanche, premier jour de la semaine dans le pays, où des manifestants réclament depuis un mois «la chute du régime», sur fond d'appels à un mouvement de désobéissance civile.

La situation, rapportent des médias, s'est compliquée avec la déclaration de grève générale du syndicat des enseignants paralysant la plupart des écoles publiques de la capitale et du sud.

A Diwaniya, la majorité des administrations sont fermées tandis qu'une banderole sur le siège du Conseil provincial proclame: «Fermé sur ordre du peuple».

A Nassiriya, les écoles sont fermées ainsi que de nombreuses administrations, et des cortèges de manifestants ont commencé à se former.

A Kout, au sud de Baghdad, les manifestants ont coupé les routes, une façon, selon eux, d'envoyer un message au gouvernement.

A al-Hilla, dans la province de Babylone, au sud de Baghdad, la plupart des fonctionnaires sont en grève et la majorité des administrations n'ont pas ouvert.

A Bassora, à la pointe sud du pays, les écoles publiques sont fermées pour la première fois depuis le début du mouvement.

À Baghdad, le bastion chiite de Sadr City est entièrement bouclé, avec des routes coupées par les manifestants comme dans d'autres quartiers de l'est de la capitale.

Dans les villes chiites de Kerbala et Najaf, de plus en plus d'étudiants en religion participent aux manifestations. Vendredi dernier, le grand ayatollah Ali Sistani, la plus haute autorité chiite d'Irak a mis en garde contre les ingérences étrangères. Il a estimé que le changement devait être «le choix des Irakiens» uniquement.

«Aucune personne, aucun groupe, aucune partie régionale ou internationale ne peut confisquer la volonté des Irakiens et leur imposer son opinion», a affirmé le dignitaire religieux chiite.

ESPAGNE/LÉGISLATIVES: Le blocage politique pourrait persister, les socialistes sans majorité

Le blocage politique pourrait persister après les élections législatives du 10 novembre en Espagne, le Parti socialiste (PSOE) de Pedro Sanchez étant donné gagnant mais sans majorité tandis que l'extrême droite de Vox devrait presque doubler ses sièges, selon un sondage publié hier par le quotidien *El País*.

Le PSOE arriverait en tête de ce quatrième scrutin en quatre ans, avec 121 députés, mais perdrait donc deux sièges par rapport aux dernières élections du 28 avril, indique

cette enquête réalisée par l'institut dB auprès de 2.002 électeurs du 23 au 29 octobre, soit après les violences en Catalogne ayant suivi la condamnation de dirigeants séparatistes.

M. Sanchez (socialiste) serait donc toujours loin de la majorité absolue de 176 sièges à laquelle il n'arriverait pas non plus avec l'appui des autres formations de gauche: Podemos (gauche radicale), qui reculerait de 42 à 31 sièges, et Mas Pais (5 sièges).

À droite, le Parti Populaire (PP) se redresserait nettement avec 91

sièges contre 66 en avril, tandis que Vox (extrême droite), qui a fait son entrée en force au Parlement en avril, verrait son nombre de députés presque doubler à 46 contre 24 il y a six mois.

Mais ces deux partis et le parti libéral Ciudadanos, grand perdant du scrutin avec 14 sièges contre 57 en avril, ne seraient pas non plus en mesure de parvenir ensemble à la majorité absolue, selon ce sondage.

Une grande coalition PSOE-PP permettrait de dépasser ce seuil de 176

sièges mais M. Sanchez a exclu catégoriquement ce scénario.

Parmi les autres forces politiques présentes au Parlement, les indépendants catalans obtiendraient au total 24 sièges dont deux pour le parti de gauche radicale indépendantiste CUP, qui se présente pour la première fois à des élections nationales.

L'Espagne vit une situation d'instabilité politique depuis que le bipartisme a volé en éclats en 2015 avec l'entrée en force au Parlement de Podemos et de Ciudadanos.



Nouvelles violences à Baghdad où la contestation se poursuit

Par ailleurs, de nouvelles violences ont opposé samedi les forces de l'ordre aux manifestants à Baghdad pour réclamer «la chute du régime» irakien, en dépit des promesses de réformes des autorités. Une personne a été tuée la nuit dernière et une autre samedi alors que des dizaines de personnes ont été blessées dans les violences, qui ont lieu ces derniers jours sur deux points de la capitale proches de Tahrir: al-Joumhouriya qui mène à l'intérieur de la Zone verte, siège du pouvoir et des ambassades, et Senek, qui la borde.

Les forces anti-émeutes se sont déployées le long des ponts samedi et lancé des grenades lacrymogènes pour tenter de repousser les manifestants, qui ont maintenu leurs positions et érigé une barricade.

Depuis le 1er octobre, 258 personnes sont mortes dans des manifestations et des violences, selon les autorités.

Le dernier bilan officiel a été publié mercredi soir.

Mais selon des sources médicales et sécuritaire, au moins neuf manifestants ont été tués depuis, dont huit à Baghdad –certains par des grenades lacrymogènes, «dix fois plus lourdes qu'ailleurs dans le monde, tirées horizontalement par

les forces de l'ordre», selon des médias. Les mêmes sources rapportent qu'une personne est morte à Nassiriya, dans le sud du pays, abattue par les gardes du QG d'un politicien local au cours d'une manifestation devant ses locaux.

Déclenchée spontanément le 1er octobre contre la corruption, le chômage et la déliquescence des services publics, la contestation réclame désormais «la chute du régime» et ne cesse d'enfler avec la participation ces derniers jours d'étudiants, de syndicats et d'organisations de la société civile.

Samedi, quelque 200 personnes souffrant d'un handicap ont organisé également leur propre manifestation pour exprimer leur soutien au mouvement.

Le président Barham Saleh a promis des élections anticipées et une nouvelle loi électorale.

Le Premier ministre Adel Abdel Mahdi a lui assuré être prêt à démissionner si un remplaçant lui était trouvé.

La nouvelle loi électorale doit être soumise au Parlement «la semaine prochaine», a annoncé M. Saleh.

L'Assemblée s'est déclarée il y a une semaine en «séance permanente» mais n'est pas parvenue jusqu'ici à obtenir une audience du Premier ministre, inscrit en premier à l'ordre du jour actuel.

JORDANIE/RÉFUGIÉS PALESTINIENS: Grève des employés de l'Unrwa

Quelque 7.000 employés et travailleurs de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) en Jordanie ont entamé une grève ouverte hier pour réclamer une hausse des salaires au moment où l'agence traverse une crise financière sans précédent. La grève, qui touche l'ensemble des employés et travailleurs de l'agence onusienne du pays, selon le porte-parole de l'Unrwa en Jordanie Sami Mshamsha, a paralysé tous les établissements éducatifs, sanitaires et sociaux à destination des réfugiés palestiniens. L'agence onusienne compte 169 écoles accueillant 120.000 élèves, 25 centres de santé et 14 centres pour femmes, dans un pays qui accueille quelque 2,2 millions de réfugiés palestiniens, répartis dans dix camps.

L'Union des travailleurs de l'Unrwa en Jordanie, syndicat à l'origine de l'appel à la grève, a déclaré dans un communiqué le début «d'une grève ouverte à partir de dimanche matin, avec la fermeture de l'ensemble des établissements de l'Unrwa en Jordanie, où employés et élèves resteront chez eux». La grève concerne l'ensemble des employés des trois secteurs de l'enseignement, du travail et des services, selon le communiqué, «parmi lesquels la comptabilité, les services de sécurité, les chauffeurs, les centres de formation professionnelle et les bureaux régionaux». Le syndicat fait porter «l'entière responsabilité de la suspension de l'enseignement et des services sanitaires et sociaux» à l'administration de l'agence «à cause de sa politique obstinée», selon la même source.

L'agence onusienne a proposé à ses employés «une hausse de 70 dinars (environ 90 euros)», a déclaré M. Mshamsha, cité par l'AFP. En face, le syndicat a d'abord réclamé «une augmentation de 200 dinars (environ 250 euros), avant de proposer 100 dinars (environ 125 euros)», a ajouté le porte-parole de l'agence. «Le gouvernement jordanien et l'administration de l'Unrwa ont fourni des efforts conséquents pour répondre aux demandes des travailleurs, malgré (...) les difficultés financières de l'agence», a poursuivi M. Mshamsha. «Nous regrettons ce mouvement de grève et nous inquiétons de son impact sur les services fournis aux réfugiés», a-t-il ajouté, disant espérer un retour à la table des négociations. L'Unrwa est confrontée à une crise financière sans précédent depuis que les Etats-Unis ont mis fin en 2018 à leur aide financière annuelle de 300 millions de dollars (270 millions d'euros).

GRANDE-BRETAGNE: Le chef du parti du Brexit ne se présentera pas aux législatives

Le chef du Parti du Brexit, Nigel Farage, a annoncé hier qu'il ne se présenterait pas aux élections législatives britanniques du 12 décembre, préférant sillonner le pays pour soutenir les centaines de candidats de son parti. «J'ai réfléchi très fort (à cette question)», a déclaré à la BBC M. Farage, qui a tenté sept fois de se faire élire à la Chambre des Communes. «Est-ce que je trouve un siège et tente de me faire élire au Parlement ou est-ce que je sers mieux la cause en parcourant le Royaume-Uni en long et en large et en soutenant 600 candidats? J'ai décidé que la dernière proposition est la bonne», a poursuivi l'ancien trader de 55 ans. Il a de nouveau critiqué l'accord de sortie de l'Union européenne difficilement négocié par le Premier ministre Boris Johnson jugeant que c'était un «Brexit de Rémoiner», c'est-à-dire favorable aux partisans d'un maintien dans l'Union européenne.

Les électeurs «doivent comprendre qu'en fait, ce qui est proposé est un lien étroit avec toutes les institutions européennes et une prochaine phase de négociation d'au moins trois ans», a-t-il déclaré.

Figure du camp du «leave» lors du référendum de juin 2016, Nigel Farage avait appelé vendredi Boris Johnson à renoncer à son accord de Brexit et le rejoindre dans une alliance s'orientant vers un Brexit dur pour les législatives.

Mais Boris Johnson a décliné la proposition et le Parti du Brexit présentera donc ses propres candidats. Créé l'an dernier, le parti de Nigel Farage était arrivé en tête lors des élections européennes en mai.

RÉVOLUTION

L'anniversaire du 1^{er} Novembre 1954 célébré à Oran par les deux orchestres algérien et russe

L'orchestre d'harmonie de la Garde républicaine algérienne et l'orchestre de l'Armée russe ont animé, samedi au Centre des Conventions Mohamed Ben Ahmed (Oran), un concert musical, dans le cadre de la célébration du 65^{ème} anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, devant un public nombreux d'invités.



A l'entame du concert, rehaussé par la présence du Commandant de la 2^{ème} Région militaire, le Général major Meftah Souab et du chef de la mission militaire russe en Algérie, le Général Barzan Alexander, ainsi que d'officiers supérieurs, de responsables locaux, d'artistes et de citoyens de différents âges, les deux troupes ont exécuté les hymnes nationaux algérien et russe, sous la houlette des maîtres algériens, Abderrahmane Hemard et russes, Konstantin Petrovitch et Sergey Sakov.

Le public a apprécié, deux heures durant, plusieurs morceaux musicaux puisés des différents styles de la musique algérienne dont chaâbi, chaoui, oranais, sahraoui et kabyle. La chanteuse russe Svetlana Elena a accompagné les deux orchestres au chant, en interprétant plusieurs chansons folkloriques du patrimoine russe.

Organisé sous le haut patronage du général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le concert a été marqué par l'interprétation de plusieurs chants nationaux algériens et russes, entonnés par les deux troupes, à l'image de «Min Jibalina», «Djazairouna» et «Ya chahid El Watan» pour l'Algérie, et «Katyusha» et «Polyushko-Pole», «Vachera» pour la

Fédération de Russie. Avant le début du concert, le commandant de la 2^{ème} Région militaire, le General major Meftah Souab a prononcé une allocution dans laquelle il a affirmé que ce concert «constitue une opportunité pour renforcer les relations avec nos partenaires et amis russes qui partagent avec nous la célébration de ce cher anniversaire historique aux Algériennes et Algériens».

Pour sa part, le chef de la mission militaire russe, le General Barzan Alexander a remercié le commandement de l'ANP d'avoir offert l'occasion à l'orchestre de son pays de participer aux célébrations de l'anniversaire du 1^{er} novembre 1954, estimant que «l'Algérie a une riche histoire, profondément enracinée et que les relations entre l'Algérie et la Russie qui se développent avec succès au cours des années, sont basées sur le respect mutuel et la coopération étroite». A la fin du concert, les chefs des deux orchestres, la chanteuse russe et le président de la mission russe ont été distingués par le General major Souab, qui, à son tour, a été honoré par le président de la mission russe. Les deux orchestres ont animé, jeudi dernier, un concert similaire à Alger, et devront animer un autre dimanche soir à Constantine.

FESTIVAL

Le mounchid Abdelkrim Chadi subjugué le public de la 3^e soirée du festival international de l'inchad

Le mounchid syrien Abdelkrim Chadi a offert samedi un spectacle mémorable au public du Théâtre régional Mohamed-Tahar Fergani de Constantine, lors de la troisième soirée de la 8^{ème} édition du festival international de l'inchad. Habitué du festival, Le mounchid venu de Haleb a encore une fois donné toute la mesure de son immense talent pour chanter les louanges du Sceau des prophètes (QSSSL) et de son message d'amour, de paix et de miséricorde pour l'humanité.

A la voix chaude et puissante, le Mounchid Abdelkrim Chadi accompagné par l'orchestre symphonique national a chanté des poèmes puisés du patrimoine de son pays et de celui des pays arabe subjuguant les spectateurs, visiblement conquis.

L'artiste s'est déclaré, au terme de son concert, "heureux" de se retrouver encore une fois sur la scène du festival international de l'inchad qui coïncide cette année avec la célébration du 65^{ème} anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale (novembre 1954) et intervient quelques jours seulement du Mawlid Ennabaoui. La première partie de soirée a été animée par le vainqueur du premier prix de concours arabe du Mounchid d'El Shariqah (Emirats Arabes unis), le jeune algérien, Kamel Rezhouk.

Promis à un grand succès, l'enfant d'Oued Souf a présenté pour la première fois au public son œuvre "Mazel El Hal" devant sortir en janvier 2020, avant de rendre hommage à la ville hôte et de chanter tout son amour pour sa ville natale. devant se poursuivre jusqu'au 3 novembre, la 8^{ème} édition de festival international de l'inchad mettra à l'affiche pour sa soirée de clôture l'artiste Mohamed Gim Saw de la troupe "Nour Essalem" du Sénégal animera avec le duo Abderrahmane Bouhbila et Nacer Mirouh de Constantine.

APS

PUBLICITÉ

République algérienne démocratique et populaire

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Ministère du travail, de l'emploi
et de la sécurité sociale

Agence Nationale de l'Emploi

وزارة العمل والتشغيل والضمان الاجتماعي

الوكالة الوطنية للتشغيل

الوكالة الوطنية للتشغيل
Agence Nationale de l'Emploi

AVIS D'APPEL D'OFFRES National ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2019

NIF : 413025000160034

L'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM), lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2019, relatif à l'Assurance du patrimoine immobilier, mobilier, responsabilité civile et flotte automobile.

Les entreprises :

- Ayant un agrément (Capacité professionnelle).
- Ayant réalisé un chiffre d'affaire moyen supérieur ou égal à quinze millions de dinars (15 000 000.00 DA) durant les trois dernières années (capacité financière) ;
- Ayant exécuté au moins deux projets similaires, justifiés par les attestations de bonnes exécutions mentionnant clairement la consistance du projet (capacité technique) ;

Peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse ci-dessous indiquée :

Agence Nationale de l'Emploi
Direction des Ressources Humaines et des Moyens
Sous-Direction des Moyens
Bureau des marchés
05, Rue Capitaine Noureddine Mennani- Alger-

Les frais de retrait du cahier des charges, sont fixés à 3000.00 DA, le versement doit être effectué auprès du : Régisseur de l'Agence Nationale de l'emploi, sis à l'adresse sus-indiquée.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, insérées dans des enveloppes séparées, les offres établies conformément aux clauses du cahier des charges accompagnées des documents exigés, sont insérées dans une enveloppe anonyme comportant la mention :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2019, relatif à l'Assurance du patrimoine immobilier, mobilier, responsabilité civile et flotte automobile.

« A N'OUVERIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION »

La durée de préparation des offres est de Vingt et un (21) jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux. Le dépôt des offres correspond au dernier jour de préparation des offres de 08h30 à 12h30mn, à l'adresse sus citée.

* Si cette date coïncide avec un jour férié ou le jour de repos légal, le délai sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la période de préparation des offres augmentée d'un délai de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le présent avis d'appel d'offres tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis qui aura lieu au siège de l'ANEM, sis à l'adresse sus-indiquée, le dernier jour correspondant à la date du dépôt des offres, à 12h30mn en séance publique.

BECHAR :

Le festival «Allah Yajaal Men Khimatna Khiam», un véritable succès populaire

Le festival culturel et artistique intitulé «Allah Yajaal Men Khimatna Khiam», dont les spectacles et les différentes activités ont drainé plus de 15.000 personnes depuis son coup d'envoi le 17 octobre dernier à Bechar, a connu un véritable succès populaire, selon les organisateurs.

Cette première édition du festival, initiée au niveau de l'esplanade de la piscine olympique de Gouray, est «un véritable succès populaire» qui attire un public de différents âges, grâce à la programmation de manifestations et de spectacles ciblant toutes les catégories, a précisé à l'APS M.Rahou Noureddine, président de l'association culturelle «Saharienne», Coorganisatrice du festival avec d'autres associations locales. Les manifestations qui se déroulent les mardi, jeudi et vendredi, ont permis aux spectateurs, dont une écrasante majorité composée de familles, de suivre les diverses représentations et activités, notamment celles dédiées à l'enfance, à savoir des concours culturels, scientifiques et de dessins, encadrés par des compétences et des artistes locaux, signale M.Rahou. Les enfants lauréats de ces concours seront récompensés le 17 du mois en cours à l'occasion de la cérémonie de clôture du festival, a-t-il ajouté. «Il faut reconnaître que ce festival nous a permis de découvrir des artistes, à l'instar du groupe Boudaoud de la localité frontalière de Béni-Ounif, spécialisé dans les musiques modernes

et qui s'inspire des musiques traditionnelles de la Saoura, ce qui a émerveillé les spectateurs, de même que la troupe théâtrale «Wach Kayan» avec sa pièce «Sadaa El Joudrane» qui traite des durs et inhumaines conditions de détention des militants de la cause nationale durant l'occupation coloniale», a soutenu le président de «Saharienne». «Allah Yajaal Men Khimatna Khiam», une manifestation qui a mis en lumière toute la vitalité, la diversité et la richesse culturelle de la Saoura, a permis aussi la découverte du talent des jeunes musiciens des groupes de «Ahl Diwane-Dehdeba», Ouled Bouchat de Bechar et de faire redécouvrir aux spectateurs les danses populaires et traditionnelles «Heydouss» de la troupe de Boukais, commune frontalière située à une soixantaine de kilomètres au nord de Bechar.

Les expositions d'artistes-peintres, d'artisans et de plusieurs autres travaux et réalisations de jeunes artistes et de femmes au foyer n'ont pas laissé indifférents les visiteurs aux stands de ce festival.

Ce qui permis à plusieurs d'entre eux de se faire connaître et de



commercialiser leur production, ce qui constitue un apport financier important pour ces artistes, selon Melle Ikram Ayachi, présidente de l'association culturelle «Rahik», Coorganisatrice du festival. «Nous voulons à travers ce festival, qui est animé par 320 artistes locaux, rendre acteurs les

jeunes artistes pour qu'ils puissent se faire connaître auprès du public local au titre d'un dialogue artistique entre eux et les spectateurs», avait déclaré auparavant M.Rahou. Organisée avec la collaboration de plusieurs associations culturelles et sportives de jeunes du cru, avec la contribution logistique du

secteur de la jeunesse et du sport, cette manifestation est une contribution du mouvement associatif local pour mettre en relief le rôle des jeunes dans la préservation et la pérennisation du patrimoine culturel, a souligné le président de l'association Saharienne.

24E SILA :

Une démarche «commune» des pays africains pour la restitution de leurs archives coloniales

Les pays africains, anciennes colonies de la France et de l'Angleterre, doivent engager une «démarche collective» pour restituer les archives restées aux mains de l'ancien colonisateur, ont convenu des universitaires africains lors d'une rencontre samedi à Alger. Mbaye Thias, enseignant d'archivistique à l'université de Dakar, estime que pour parvenir à un processus de restitution «dynamique» de leurs archives en Europe, les Etats africains doivent «engager des discussions en groupe avec l'ancien colonisateur».

«Si chaque pays devait discuter individuellement et directement avec la France, par exemple, il n'y aura pas de «solidarité fonctionnelle» pour comprendre les enjeux et les intérêts de chacun», a expliqué l'universitaire qui intervenait lors d'une rencontre en marge du 24e Sila.

Pour lui, «les archives ne sont pas une source primordiale pour l'écriture de l'histoire des colonisés qui doit explorer d'autres sources, comme les traditions et autres sources orale, matérielle ou immatérielle avec un décalage critique».

Le Sénégal, ancienne colonie de la France, a écrit son histoire en s'appuyant «seulement» sur une «infime» partie des archives, suivant un «consensus entre

les producteurs des documents, les historiens et les archivistes», a encore dit l'universitaire sénégalais.

La problématique de restitution des archives ne se pose au Sénégal, a tenu à rappeler ce chercheur en histoire, tout en affirmant que «les négociateurs algériens n'avaient pas évoqué la question des archives lors des Accords d'Evian» avec la France occupante, en 1962, avant d'accéder à son indépendance.

Confirmant ces propos, le chercheur algérien a pour sa part estimé que la restitution des archives coloniales «n'était pas une priorité» pour les négociateurs algériens qui privilégiaient la signature de ces accords dans leur volet politique, c'est-à-dire l'indépendance, a-t-il justifié. L'ancien directeur du Centre national des Archives nationales, approuve l'idée d'une démarche collective, «pour faire aboutir la demande de restitution des archives qui ne trouve toujours pas d'écho auprès des autorités de l'ancien occupant», a-t-il insisté. L'Algérie «doit continuer à réclamer la restitution de toutes les archives de l'époque coloniale», a encore insisté M. Soufi, ancien membre de la délégation algérienne pour la négociation de la restitution des archives.

La première demande de l'Algérie auprès de la France pour la restitution de ses archives, remonte à 1964. Depuis les discussions entre les deux parties s'étalent en longueur. La dernière reprise en date de ces discussions, ayant été annoncée pour septembre 2017 par le DG des archives nationales, Abdelmadjid Chikhi. Lors de cette annonce, il avait déclaré que la restitution de ces archives «spoliés ou déplacés pendant et après l'indépendance» était retardée en raison de la «lenteur de procédures réglementaires», notamment. Des rencontres sur l'histoire et l'édition, entre autres, sont programmées à 24e Sila qui se poursuit jusqu'au 9 novembre au Palais des expositions des Pins-Maritimes.

REMERCIEMENTS

LA FAMILLE TAHAR REMERCIE
TOUTES LES PERSONNES QUI ONT
COMPARTI A LEUR PEINE ET DOULEUR
A LA SUITE DU DECES DE Mme Veuve
TAHAR NEE BOUBEKEUR SALIHA
SURVENU LE VENDREDI 25/10/2019 A
L'AGE DE 96 ANS
NOUS DEMANDONS A TOUTES ET
TOUS QUI L'ONT CONNUE D'AVOIR
UNE PIEUSE PENSEE A SA MEMOIRE
ADIEU NOUS APPARTENONS A LUI
NOUS RETOURNONS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DAR EL BEIDA
COMMUNE DE BAB EZZOUAR
N° D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF): 41000200001608501020
N° 7131 /2019

CONSULTATION N°22...../2019

M^{me} la présidente de l'APC de Bab-Ezzouar, lance une consultation conformément aux articles 13 et 14 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public pour :

ÉTUDE ET SUIVI : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT URBAIN A LA CITE 1200 LOGEMENTS, BAB-EZZOUAR

Les bureaux d'études agréés dans le domaine des études en Travaux Publics (aménagement urbain) ayant exécuté au moins une mission «étude ou bien suivi de réalisation de travaux d'aménagement urbain» justifiée par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public durant les dix (10) dernières années, intéressés par la présente consultation sont invités à retirer le cahier des charges auprès du BUREAU DES MARCHES PUBLICS DE LA COMMUNE contre un paiement de 2 500,00 DA.

NB/ En l'absence du titre de propriété ou contrat de location de l'espace de l'exercice de la profession : l'offre sera écartée.

NB/ La liste des pièces exigées ci-après n'est qu'à titre sommaire, pour la liste détaillée se conformer au cahier des charges :

LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- La déclaration de candidature / La déclaration de probité / Les documents relatifs au pouvoir habilitant les personnes à engager le BET / Les statuts pour les sociétés commerciales (SARL, EURL, SPA, SNC, SCS) / L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire.

Capacités professionnelles :

- Copie de l'Agrément (délivré par le ministère de l'habitat et de la construction ou par le ministère des travaux publics) et une copie du registre de commerce qui doivent être en cours de validité.

Capacités techniques :

- 1) **Références professionnelles :** attestations de bonne exécution.
- 2) **Capacités financières :** Moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années / Copie de certificat des comptes sociaux délivrés par le (CNRC) / les références bancaires (attestation de solvabilité bancaire).
- 3) **Capacités techniques :** Moyens humains [un ingénieur en travaux publics (aménagement urbain), et Un technicien supérieur en T.P ou Un technicien supérieur en VRD] / Moyens matériels : moyens de tirage de plans & Véhicule de suivi.

L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- La déclaration à soucrire, jointe au cahier des charges, renseignée en totalité, datée et signée.
- Le cahier des charges de l'opération portant à la dernière page la mention manuscrite (LU ET ACCEPTEE).

L'OFFRE FINANCIÈRE :

- La lettre de soumission jointe au cahier des charges dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire;
 - La proposition des honoraires selon les tableaux joints au cahier des charges, dûment signés par le soumissionnaire.
- Les trois enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du BET, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention : « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas, sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, portant la mention :

(A'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres Consultation n°/2019 - L'OBJET de la consultation).
Le présent avis est rédigé en langue arabe et en français, il sera publié au moins deux (02) quotidiens nationaux ou dans le bulletin BOMOP.

- Le délai de préparation des offres est de quinze (15) jours à partir de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence dans la presse ou le BOMOP.
- Les offres doivent être déposées au siège de la commune de Bab-Ezzouar, cité RABIA TAHAR (Bureau des marchés, 2^{ème} étage) LE DERNIER JOUR DU DELAI DE PREPARATION DES OFFRES A 13H00 (heure limite). Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis en séance publique se fera LE DERNIER JOUR DU DELAI DE PREPARATION DES OFFRES A 13H30 à la salle de réunion.
- Le délai de validité des offres est fixé à quatre-vingt dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres.

Après pré-qualification technique et évaluation financière basée sur l'offre la moins-disante, l'offre qui obtient la note totale cumulée la plus élevée (note technique + note financière) sera retenue

Programme de la soirée

TF1 20:05

Camping Paradis
Réalisateur : Philippe Proteau
Avec : Laurent Ournac, Thierry Heckendorn



Tom et son équipe travaillent d'arrache-pied sur le mariage de Jessica et François, qui doit avoir lieu le lendemain au camping. Le futur marié a organisé une réunion surprise avec les deux familles qui ne se connaissent pas. Peu après, les parents de François - catholiques et plutôt aisés - rencontrent le père de Jessica, garagiste. Un décalage social qui ne va pas tarder à poser problème.

France 2 20:05

La dernière vague
Réalisateur : Rodolphe Tissot
Avec : David Kammenos, Marie Dompnier



Suite à la destruction du nuage, les surfeurs rescapés perdent connaissance puis se réveillent à nouveau... sauf un. C'est Romain Portella, 13 ans. Mathieu culpabilise de n'avoir pas pu le sauver... et Ben aussi. Puis, ce dernier apprend que Lena est enceinte. Il réagit mal. Enfin, le petit Thomas lui dit que le nuage est revenu - encore plus gros -, mais il est le seul à le voir pour l'instant grâce à ses nouveaux pouvoirs. Sur les murs de la mairie, le mot « Assassins » a été écrit en grosses lettres rouges. Et une nuit, le nuage recouvre la station balnéaire.

France 3 20:00

Secrets d'histoire



A Versailles, le présentateur s'intéresse au personnage le plus ambigu du XVIII^e siècle : le chevalier d'Eon. De quel sexe est-il ? De fait, le chevalier a passé plus de 40 ans dans la peau d'un homme et une trentaine dans celle d'une femme ! Il faudra attendre sa mort, le 21 mai 1810, pour découvrir son genre. Le roi Louis XV a fait de lui l'un des premiers espions de l'Histoire. C'était un brillant esprit, un causeur taillé pour la diplomatie, une épée imbattable et un ambitieux soucieux de briller au service de son souverain. Evocation de son parcours.

CANAL+ 20:00

La guerre des mondes

Réalisateur : Gilles Coulier
Avec : Gabriel Byrne, Elizabeth McGovern



Helen et Bill tentent de retrouver leur fils, Dan, qui a disparu. De son côté, Catherine en apprend davantage sur l'attaque des extraterrestres. La jeune femme est très perturbée par les informations qu'elle glane. Pendant ce temps, Emily recouvre momentanément la vue. Ce miracle doit-il être considéré comme une chance ou bien n'est-il pas plutôt une forme de malédiction ?

6 20:05

L'amour est dans le pré



En cette troisième journée à la ferme, Francis voit enfin arriver Ghislaine, libérée de ses obligations professionnelles. Dédette emmène ses deux turbulents prétendants, Dédé et Lionel, à une séance de dressage canin. Quant à Laurent et Maud, ils profitent de cette dernière journée dans la Nièvre et évoquent un prochain week-end, tandis que la séduction pointe timidement entre Charles-Henri et Stéphanie, dans le Pas-de-Calais. De son côté, François, le Vendéen, a affiché sa préférence, en embrassant l'une de ses invitées.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2303

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

									1	7		4	6					3
3				5	7	8	9					9						5
			8		6	4					9			5				
6	5						4						9	1				8
8	3			9			1			1	2	7						
	7					5		3				3	7				4	
		4	6	2	9				2 4	3	6		8	5				
9		7								1								8 6
					1	2			9 8			6						
						3												
					5		6	2		7								
7							9	8		4				9				6
	3	9		7						3				3	1		2	
				2									6			2		8
3				8	4									2		1		
5					3	7	2				7			4				
	8	6		2							1			3				9
8							7				7	5		8				2
						6		2			6				7	3		
	5	9	1	3							4				5			



« On ne peut vivre qu'en diminuant ses peurs, pas en refusant le risque d'avoir peur. »

Nicolas Hulot

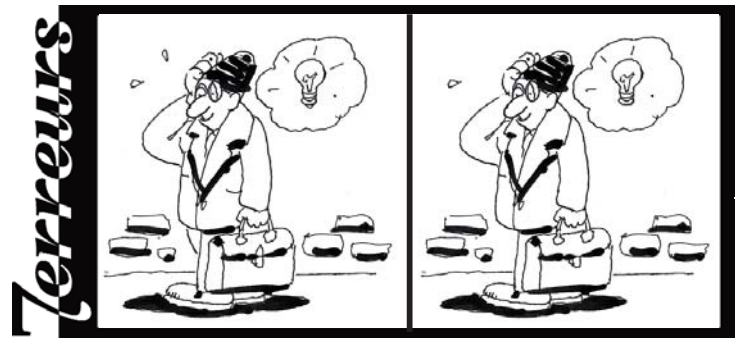
Mots croisés n°2303

Horizontalement:
Verticalement:

- 1- Vermifuge
- 2- Donner un air de Nouveau Monde
- 3- Bons tuyaux pour faire le plein - Initiales papales
- 4- Lieu de délices - Glossine africaine
- 5- Elle nécessite un bon tirage - Pays d'Asie
- 6- Son bonnet coiffe rarement les catherinettes - Dispensé
- 7- Souveraine végétale - Pas très productif
- 8- Couvrirai de plis harmonieux - Élément de service
- 9- Coïncé - Mise dans le ton
- 10- A échanger avec la casse - Marque de licence - Concret

- A - Miellesues
- B - Avec lui, le col est encore plus raide - Lieu de mauvaise école
- C - Préparera un spectacle
- D - Vieux ring - Prend position
- E - Matière de vieux potiers - Démantelée
- F - Et pas ailleurs - Espagne d'autrefois
- G - Les soeurs de maman - Lourdes charges
- H - Malheureuse infante - Dissimule
- I - Fignoler - Désincence verbale
- J - Petite bourguignonne - Augmentée du produit des raffles
- K - Descend dans le milleu
- L - Anneaux pour gens de mer - Plan pour couper le quartier

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1003

arbre de mangrove	faire un procès	ténia	plomb de sécurité	frappera	réadaptée à la société	elle a un bébé tétu
bonté	commerces	petit sac végétal	fête asiatique			sujet qui rapporte
plis					chevalier ou chevalière	
frivole				liquide à éliminer	chef	
			hybride félin	prise d'eau		reste de moisson
salle d'attente de corrido			raucous	niaiseries		
lus				répétitif		
		qibier de gourmet			saison de plaqiste	
délabrée		débris de verres			comètes	
finement sculptée				exceptionnel		parvenait
				effectif		
volumineux	coincée			casse-pieds	petit écran	
	enjolivas			arme blanche	derniers	
		souvent pompier				cité normande
		petit chien				crasseuses
teintement	pièce de viande		certaines			artère urbaine
	majestueuse		ricaner doucement		empereurs envahie par l'eau	
voluptueux				négation drame pour la geisha		cet homme unité de distance
symbole royal		assommé				
		grande quantité		promues		
				petit mais costaud		
aider	curées					chef d'escadre
	pauses			point cardinal		cours du Nord
				ouverture		prouva
rage mise en vers			grosse lime		jeu de cartes	
diriger			tire sur l'aviron		napperon	
			il arrose Turin cool au Japon		applique une punition attrapés	
apparu		colorée en bleu				fin de verbe valeur refuge
première tranche		phénomène				
			soutien pédagogique			outil de dessin
espèces d'arbres					souffle rauque	

Solution

Sudoku n°2303

7	2	8	3	4	9	6	5	1
3	4	6	1	5	7	8	9	2
5	9	1	8	2	6	4	3	7
6	1	5	7	8	3	2	4	9
8	3	2	5	9	4	7	1	6
4	7	9	2	6	1	5	8	3
1	5	4	6	3	2	9	7	8
9	6	7	4	1	8	3	2	5
2	8	3	9	7	5	1	6	4
7	1	2	5	3	9	8	4	6
6	3	4	2	8	7	9	5	1
8	9	2	3	1	5	6	4	7
5	4	6	9	3	1	2	7	8
1	2	7	5	4	8	3	6	9
9	8	3	7	6	2	4	1	5
1	5	4	6	3	2	9	7	8
9	6	7	4	1	8	3	2	5
2	8	3	9	7	5	1	6	4

Mots Croisés n°2303

7	1	5	4	9	6	8	2	3
6	3	4	2	8	7	9	5	1
8	9	2	3	1	5	6	4	7
5	4	6	9	3	1	2	7	8
1	2	7	5	4	8	3	6	9
9	8	3	7	6	2	4	1	5
1	5	4	6	3	2	9	7	8
9	6	7	4	1	8	3	2	5
2	8	3	9	7	5	1	6	4
7	1	2	5	3	9	8	4	6
6	3	4	2	8	7	9	5	1
8	9	2	3	1	5	6	4	7
5	4	6	9	3	1	2	7	8
1	2	7	5	4	8	3	6	9
9	8	3	7	6	2	4	1	5
1	5	4	6	3	2	9	7	8
9	6	7	4	1	8	3	2	5
2	8	3	9	7	5	1	6	4

Grille géante n°1003

	P	A	R	A	S	I	T	I	C	I	D	E	
1	P	A	R	A	S	I	T	I	C	I	D	E	
2	A	M	E	R	I	C	A	N	I	S	E	R	
3	P	I	P	E	L	I	N	E	S	S	S		
4	E	D	E	N	T	S	E	T	S	E			
5	L	O	T	E	R	I	E	L	A	O	S		
6	A	N	E	A	B	S	T	E	N	U			
7	R	R	O	S	E	A	R	I	D	E			
8	D	R	A	P	E	R	A	I	S	E	T		
9	E	U	T	E	I	N	T	E	E	A			
10	S	E	N	E	E	S	R	E	E	L			

ECHECS - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE JUNIORS: 2 médailles pour les Algériens à Accra

La sélection algérienne juniors des échecs a remporté une médaille d'argent et une en bronze au championnat d'Afrique individuel de la catégorie, organisé à Accra (Ghana) du 25 octobre au 4 novembre, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne des échecs (FADE).

La médaille d'argent a été décrochée par Chahrazed Djerroud, alors que celle en bronze a été l'oeuvre de Djabri Masinas.

Ce dernier a réalisé, au passage, «une performance hors norme, selon la FADE, avec plus de 70 points, devenant ainsi le troisième joueur à plus de 2200 points élo».

La Fédération a adressé, à cette occasion, ses remerciements au staff technique dont l'entraîneur Abdelkrim Yahiaoui.

● **Sport** : brèves des Fédérations algériennes Brèves des Fédérations sportives nationales recueillies par l'APS : RUGBY : L'Algérie a enregistré sa présence pour la première fois à l'assemblée générale de World Rugby, à l'occasion de sa 14e session tenue à Tokyo (Japon), en présence du président de la fédération algérienne Sofian Benhassen. L'Algérie devient le 124e membre de l'instance mondiale.

● **SPORTS MECANIQUES** : La Fédération algérienne des sports mécaniques organise le premier concours national Enduro 2019, consacré aux motos, 4x4 et quads sur une distance de 150 km, pendant la période allant du 7 au 9 novembre à El-Ménéa (Ghardaïa).

TENNIS : Le président de la Fédération algérienne de tennis Mohamed Bessaâd, accompagné de Mohamed Dahmani, 1er vice-président et Mohamed Lazar, membre du Bureau fédéral, ont assisté, vendredi en présence du wali de Blida et des autorités locales, à la réouverture du club de tennis de l'ASVB, après une réhabilitation réussie, au grand bonheur de ses nombreux pratiquants et dirigeants dévoués. Par ailleurs, l'IRSH Oran, dont les activités ont été interrompues depuis dix années, a rouvert ses portes, vendredi également, à l'occasion de sa première séance d'entraînement qui s'est déroulée en présence de nombreux enfants et de responsables de la Ligue oranaise de tennis.

● **KARATE-DO** : La Fédération algérienne de karaté-do a organisé samedi à la cité olympique de Chlef, une session de formation consacrée à la gestion numérique des licences sportives, au profit des présidents des ligues de wilaya du centre.

● **KYOKUSHINKAI** : La Fédération algérienne de karaté-do a installé jeudi dernier la commission nationale du style kyokushinkai, sous la présidence d'Abdelatif Bettouaf.

● **TENNIS DE TABLE** : Les deux jeunes talents Abderrahmane Azzala et Mélissa Bellache (U-15) ont été retenus en sélection africaine des cadets, prenant part au Challenge mondial disputé du 26 octobre au 1er novembre en Pologne, après avoir participé à un camp d'entraînement mondial (23-25 octobre) sous la houlette du meilleur entraîneur au monde en 2018, l'Italien Massimo Canstantini.

● **SPORT POUR TOUS** : La ligue de Tébessa du sport pour tous a organisé un stage de formation consacré aux nouvelles disciplines : hockey sur gazon, speed-ball et course d'orientation, au profit d'entraîneurs et arbitres, encadré par Saadi Rabie et sous l'égide de la fédération nationale.

● **AIKIDO** : La Fédération algérienne d'aïkido a rappelé aux ligues de wilayas que le dernier délai pour le dépôt des dossiers d'affiliation a expiré le 30 octobre dernier.

● **ARTS MARTIAUX** : La Fédération algérienne des arts martiaux organise un stage technique dans la spécialité Vo thuat van vo dao, le samedi 9 novembre à la salle du complexe sportif de proximité à Bourouba (Alger), sous l'encadrement de Mohamed Amine Boukrissa.

● **JUDO** : La Fédération algérienne de judo a participé à la journée mondiale de la discipline, le 28 octobre, sous le thème «Planter un arbre». Par ailleurs, le club de judo d'El-Harrach a organisé un tournoi national en hommage à l'ancien entraîneur et éducateur, le regretté Mustapha Mabel, jeudi dernier au complexe sportif de Kourifa à El-Harrach (Alger).

● **HANDISPORT** : La Fédération algérienne handisport organise un atelier de formation en football dans la catégorie «infirmité motrice cérébrale», pour la région d'Afrique du nord, du 6 au 10 novembre.

APS

HAND/NATIONALE 1: Le CHT Oran s'offre un délai supplémentaire pour s'acquitter des droits d'engagement

Le CHT Oran, nouveau promu en Nationale 1 de handball (messieurs), s'est vu accorder un délai supplémentaire jusqu'à la fin du mois de novembre pour s'acquitter des droits de son engagement afin de participer au championnat de la nouvelle saison, dont le coup d'envoi sera donné vendredi, a-t-on appris de son président.

«La Fédération algérienne de handball (FAHB) s'est montrée compréhensive vis-à-vis de la situation financière difficile que nous vivons depuis la fin de la saison passée.

Elle nous a permis de récupérer nos licences en attendant de nous acquitter des droits d'engagement d'ici à la fin de ce mois de novembre», a déclaré à l'APS, Sid Ahmed Djendara.

Le montant des droits d'engagement est estimé à 350.000 DA, mais la direction de la formation oranaise trouve du mal à l'honorer en raison d'absence des subventions de la part des autorités locales, a déploré le même responsable.

Fondé en 2014, ce club a pourtant réussi à gravir les échelons dans un temps record, parvenant, en fin d'exercice passé, à réaliser sa quatrième accession de



rang, cette fois-ci dans l'antichambre de l'élite.

«Malgré nos résultats probants, de surcroît avec des jeunes joueurs issus dans leur majorité du sport scolaire, aucun intérêt ne nous est accordé par les services concernés», a encore regretté le patron du CHTO, dont l'équipe féminine sera contrainte dans les prochains jours à jouer les barrages pour s'adjuger l'un des deux

tickets donnant accès également à la Nationale 1. L'annonce, faite il y a quelques jours par la FAHB de la tenue des barrages, a d'ailleurs surpris Sid Ahmed Djendara, d'autant qu'il était question que son équipe accède à la Nationale 1 à l'issue des play-offs disputés en fin de saison passée et au terme desquels les Oranaises ont décroché la deuxième place. «La décision de la

FAHB nous a vraiment surpris. Les modalités d'accession et de relégation étaient pourtant bien définies, mais voilà qu'on nous oblige cette fois-ci à jouer des barrages dans les prochains jours à Alger, ce qui veut dire que nous serons contraints de faire d'autres dépenses au moment où nous souffrons le martyre sur le plan financier», a-t-il contesté.

EQUITATION/SAUT D'OBSTACLES:

Le Club hippique de la Mitidja remporte la coupe d'Algérie par équipes

Le CHM Blida a remporté la trophée de la coupe d'Algérie par équipes seniors de saut d'obstacles, à l'issue de la finale disputée samedi soir au centre équestre de Blida. Le Club hippique de la Mitidja Blida (CHMB), avec ses cavaliers Ali Boughrab, Haroun Sarah, Hafiz Abderrahmane et Fouzi Nourine a devancé au classement, avec un total de zéro point de pénalités, le club de la Garde Républicaine, composé de Chlef Mohamed, Boutarfa Kamel,

Mohamed Cherif Koucem et Zair Sami, qui a réalisé quatre points de pénalités.

La troisième place du podium est revenue à l'équipe de «Haras Etoile de l'Est», composée d'Ali Mesrati, Hamza Mesrati, Chérienne Mohamed Amine et Boulesbiaat Mondher, avec 12 points de pénalités.

Cette épreuve finale sur des obstacles de 1,25 à 1,30 mètre a regroupé les huit meilleurs clubs qui ont réalisé le moins de péna-

lités lors des tours éliminatoires disputés vendredi. Trente-six (36) couples cavaliers et chevaux de 12 clubs équestres du pays ont pris part à cette épreuve de «Dame coupe» seniors par équipes, «offrant un beau spectacle aux mordus du cheval», selon les organisateurs. Les lauréats ont été récompensés par des coupes et médailles lors de la cérémonie de clôture, à laquelle ont assisté des membres de la Fédération équestre algérienne.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE MARATHON:

Domination de Benghali (messieurs) et Benderbal (dames)

Les athlètes Chemeddine Benghali (OC Rouiba/Alger) et Malika Benderbal (Protection civile) se sont illustrés samedi au championnat d'Algérie de marathon qui s'est déroulé à Relizane.

Avec un chrono de 2h27:45, Benghali a devancé respectivement Smail Bouarous de l'O. Boudouaou (Boumer-

dès, 2h31:02) et Mokhtar Mechekar du club de Nécira Nounou (Alger, 2h31:40), en présence de plus de 400 athlètes.

Chez les dames, Benderbal a dominé la compétition en 2h54:04, devant le duo de Nécira Nounou, Imen Mimouni et Nour El Houda Yahiaoui (3h57:28 et 3h59:08). Pour la course nationale «Mina» de Re-

lizane longue de 10 km, l'athlète Hamza Youcef en messieurs et Nassima Messaoudi en dames ont pris la première place.

Dans la même course, Saïd Bezlhout (vétérans catégorie 1), Mohamed Mehoul (vétérans catégorie 2) et Mohamed Tergou (vétérans catégorie 3) ont brillé, tandis que la première place des vétérans dames est

revenue à Fatima Zohra Dilmi.

Cette manifestation sportive, organisée par la ligue de Relizane en collaboration avec la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) et la direction de la Jeunesse et des sports de la wilaya, a enregistré la participation de plus de 500 athlètes de différentes wilayas du pays.

TENNIS / MASTERS 1000 DE PARIS - DEMI-FINALES :

Forfait de l'Espagnol Rafael Nadal

Le tennisman espagnol Rafael Nadal a déclaré forfait pour sa demi-finale au Masters 1000 de Paris, prévue samedi contre le Canadien Denis Shapovalov, ont an-

noncé les organisateurs, sans préciser les raisons de ce retrait. L'Espagnol n'avait plus joué de tournoi officiel depuis son titre à l'US Open en raison d'une blessure à la main

gauche. Il devait affronter le Canadien Shapovalov (28e mondial) pour tenter de rejoindre Novak Djokovic en finale du tournoi parisien qu'il n'a jamais remporté.

TENNIS: "Rihane, un jeune talent pétri de qualités" (fédération)

Le président de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Mohamed Bessaâd, a encensé le jeune Youcef Rihane (GS Pétroliers), sacré champion d'Algérie seniors samedi à Boufarik (Blida), le qualifiant de joueur "talentueux et pétri de qualités".

"Youcef Rihane est un tennisman doté d'un talent exceptionnel. Il a prouvé à plusieurs reprises qu'il est né pour jouer au tennis, que c'est un doué. C'est un joueur très sérieux dans son travail», a indiqué à l'APS le patron de la FAT.

Rihane (18 ans) a été sacré champion d'Algérie seniors samedi, pour la deuxième fois de sa jeune carrière après avoir battu en finale le très expérimenté Abdelhak Hameurlaine (47 ans) en deux sets.

Rihane a remporté le premier set 6-3, avant de dominer facilement son adversaire au second set 6-0. "Je tiens à féliciter Rihane pour le parcours réalisé lors de ce grand rendez-vous national de la saison sportive 2019. Il a géré ses matchs d'une manière exceptionnelle, sans être trop inquiet. Il faut que vous sachiez que Youcef détient le record du plus jeune joueur à avoir remporté le titre, après sa victoire en 2017 à Oran, à l'âge de 16 ans et deux mois", a-t-il ajouté.

Evouant les préparatifs du jeune joueur pour les pro-



chaines échéances, Bessaâd a regretté que l'athlète soit toujours dans l'attente de la deuxième tranche de sa bourse.

"Si Youcef a atteint aujourd'hui un niveau technique très élevé, c'est grâce à l'aide de plusieurs instances, notamment le ministère de la Jeunesse

et des Sports. Actuellement, nous attendons la deuxième tranche de sa bourse qui, normalement, ne va pas tarder.

Cette aide financière va lui permettre de reprendre les entraînements dans son académie en France et de préparer convenablement les prochaines

échéances internationales", a expliqué Bessaâd. Pour rappel, Rihane est encadré par un staff technique composé de Moncef Zehar (entraîneur), Erwan Tortuyaux (préparateur physique) et Allan Pedrono (préparateur mental) au sein d'Arzon Sports Institute (France).

WTA:

Barty - Svitolina en finale du Masters, la n°1 mondiale contre la tenante du titre

L'Australienne Ashleigh Barty, N.1 mondiale, s'est qualifiée pour la finale du Masters dames de tennis, en battant la Tchèque Karolina Pliskova, N.2 mondiale et déjà demi-finaliste

des deux précédentes éditions, 4-6, 6-2, 6-3, samedi à Shenzhen. Pour son premier Masters à 23 ans, Barty tentera de détrôner en finale Elina Svitolina, 25 ans et N.8 mondiale. L'Ukrai-

nienne a gagné le droit de défendre son titre en battant dans la première demi-finale Belinda Bencic sur abandon de la Suisse (adducteur droit) alors menée 7-5, 3-6, 1-4.

MASTERS 1000 DE PARIS:

Nadal forfait sur blessure avant sa demi-finale

Rafael Nadal a déclaré forfait avant sa demi-finale prévue face au Canadien Denis Shapovalov (28e) au Masters 1000 de Paris-Bercy samedi, en raison de «douleurs aux muscles abdominaux», a-t-il annoncé. «Sur le dernier service de mon échauffement ce matin, j'ai senti quelque chose aux muscles abdominaux», a-t-il expliqué. La finale opposera donc le N.1 mondial Novak Djokovic à Sha-

povalov. Djokovic a lui écarté le Bulgare Grigor Dimitrov (27e) 7-6 (7/5), 6-4 un peu plus tôt. Avant Bercy, on n'avait plus vu l'Espagnol en compétition officielle depuis son sacre à l'US Open, son 19e en Grand Chelem, et il avait connu une énième alerte à la main gauche fin septembre lors de la Laver Cup. Nadal poursuit son histoire tourmentée avec le tournoi parisien, lui qui a souvent dû y

renoncer ou s'en retirer en cours de route. C'était la première fois depuis six ans qu'il se hisse jusque dans le dernier carré.

Roi incontesté de Roland-Garros, où il a triomphé douze fois, le Majorquin ne s'est encore jamais imposé sous le toit de Bercy. Ce forfait relance aussi le suspense pour la place de N.1 mondial en fin d'année, pour laquelle Djokovic et Nadal bat-

taillent. Si «Rafa» est assuré de se réinstaller sur le trône du tennis mondial au détriment de «Djoko» lundi, son avance à la «Race», le classement établi sur l'année civile, fondra de moitié, à un peu plus de 600 points, si le Serbe s'offre le titre dimanche. Djokovic est le joueur le plus décoré dans la salle parisienne, avec quatre trophées en cinq finales jouées (2009, 2013, 2014 et 2015).

ETATS UNIS

Un autre sportif refuse de rencontrer Trump à la Maison-Blanche

Nouvel accroc entre Donald Trump et le milieu sportif: un joueur de baseball a décliné une invitation à célébrer à la Maison-Blanche une victoire historique de son club, les Nationals de Washington, en World Series à cause de la «rhétorique clivante» du président républicain.

Comme la star de football Megan Rapinoe, Sean Doolittle a fait savoir dans un entretien au Washington Post, publié samedi, qu'il n'irait pas lundi à la présidence, où son équipe est conviée pour fêter sa première victoire en Ligue majeure de baseball (MLB).

«Je ne suis pas d'accord avec (le président) sur de nombreuses choses, en terme de politique, mais ma décision est surtout motivée par sa rhétorique clivante dans notre pays et le fait qu'il soutient les théories du complot», a-t-il expliqué.

«J'aimerais beaucoup vivre ce moment avec mes coéquipiers, mais je ne peux pas y aller», a ajouté le lanceur de relève, en soulignant son attachement à la lutte pour les droits des migrants, des Noirs, des homosexuels ou encore des handicapés.

«Je veux montrer mon soutien» à ces communautés, a-t-il encore dit. D'après le quotidien de Washington, d'autres membres de l'équipe, qui doivent parader samedi dans les rues de la capitale des Etats-Unis, pourraient lui emboîter le pas.

Donald Trump et son épouse Melania avaient été hués par des spectateurs lors d'un des derniers matchs de la compétition à Washington.

Les sportifs ayant accompli des exploits sont traditionnellement conviés à la Mai-

son-Blanche mais depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, plusieurs ont décliné l'invitation. L'attaquante de l'équipe féminine américaine de football Megan Rapinoe, qui revendique son homosexualité et son engagement à gauche politiquement, avait fait savoir avant même la victoire de son équipe en Coupe du monde qu'elle n'irait pas «à la p... de Maison-Blanche».

«Megan ne devrait jamais manquer de respect à notre pays, à la Maison-Blanche et à notre drapeau», avait rétorqué son locataire.

Donald Trump s'est également opposé au footballeur américain Colin Kaepernick devenu en 2016 la figure de proue d'un mouvement de protestations contre les violences policières, en posant un genou à terre lors de l'hymne américain.

COUPE DU MONDE DE RUGBY : Liesse sud-africaine après la victoire des Springboks

Les supporters de l'équipe nationale sud-africaine de rugby ont envahi les rues des grandes métropoles du pays pour célébrer dans une ambiance festive la victoire des Springboks, samedi, en finale de la coupe du monde de rugby, qui s'est déroulée au Japon.

A Sandton, quartier financier de Johannesburg, dès le coup de sifflet final, une marée humaine a commencé à descendre dans les grandes artères de ce district huppé pour fêter cet exploit, qui vient apporter du baume au cœur des Sud-Africains, dont le pays s'empêtre dans une grave crise économique, accompagnée d'une aggravation des déficits sociaux dont un chômage galopant.

En ce samedi après-midi, Sandton, pourtant calme les week-ends, a été emporté par la folie.

De nombreux Sud-Africains drapés des couleurs nationales et arborant le maillot de leur équipe nationale ont sillonné les boulevards du quartier au son de klaxons et de la célèbre vuuzela sud-africaine.

Les Sud-Africains ont battu samedi l'Angleterre (32-12) à Yokohama pour remporter leur troisième coupe du monde après 1995 et 2007.

Les Springboks suscitaient de grands espoirs depuis le premier tour de la compétition.

Dans les rues comme dans les centres commerciaux de la métropole de Johannesburg, les Sud-Africains, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes, se précipitaient pour acheter les maillots vert et jaune des Springboks, surnom affectueux attribué à cette équipe sud-africaine en référence à l'antilope sauteuse d'Afrique australe, animal emblématique au pays de Nelson Mandela.

Le sacre des Springboks intervient au moment où l'Afrique du Sud se bat dans une crise économique avec un chômage affectant environ 30 pc de la population et où la pauvreté pousse à plus de 50 pc de cette nation de près de 58 millions d'âmes.

Les Sud-Africains souhaitent voir leur équipe remporter le trophée William Webb Ellis pour revivre les moments inoubliables de 1995, quand les Springboks se sont hissés sur le toit du monde se positionnant, par la même, au cœur du rêve du pays de Nelson Mandela de cimenter son unité une année à peine après la fin du chapitre de la ségrégation raciale (1994).

La photo de Madiba (surnom de Mandela), décédé en 2013, faisant son apparition magique à l'Ellis Park de Johannesburg pour hisser la coupe du monde de 1995, décore toujours de nombreux restaurants où ont été projetés les matches de l'équipe sud-africaine.

LIGUE 1 (MISE À JOUR): L'USMA pour la passe de trois, la JSK en péril à Bel-Abbès

L'USM Alger accueillera aujourd'hui la JS Saoura avec l'intention de réaliser la passe de trois, en match comptant pour la mise à jour de la 5e journée du championnat de Ligue 1 de football. Auteur de deux victoires de suite, à domicile face au CABB Arréridj (3-0) et en déplacement face au NC Magra (2-1), l'USMA (8e, 10 pts) aura à cœur de confirmer son regain de forme et d'enchaîner un troisième succès, de quoi lui permettre de monter sur le podium, en cas de faux pas de la JS Kabylie.

Les Algérois, confrontés à une crise financière et administrative sans précédent, devront sortir le grand jeu pour éviter le piège face à une équipe de la Saoura qui aspire à réagir, quatre jours après sa défaite à Alger face au NA Hussein-Dey (1-0).

L'autre match de mise à jour programmé lundi opposera au stade du 24-Février de Sidi Bel-Abbès, l'USMBA (14e, 7 pts) à la JSK (3e, 13 pts), deux formations aux objectifs diamétralement opposés.

Si l'USMBA vise à renouer avec la victoire, qui fuit les gars de la «Mekerra» depuis le 24 septembre dernier en déplacement face à l'US Biskra (2-1, 5e journée), la JSK compte confirmer sa dernière victoire décrochée au stade du 1er-Novembre de Mohammadia face à l'AS Ain M'lila 1 à 0 (le stade de Tizi-Ouzou étant suspendu), et éventuellement, en cas de succès, s'emparer seule de la troisième place.

Pour l'USMBA, dont l'entraîneur Abdelkader Iaïche serait sur le départ, la victoire reste impérative pour s'extirper de la zone de relégation et poursuivre la mission de sauvetage en toute sérénité.

Le programme

5e journée:

Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger - JS Saoura (17h45)

6e journée:

Sidi Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - JS Kabylie (18h45)

Classement:	Pts	J
1). CR Belouizdad	20	8
2). MC Alger	17	7
3). MC Oran	13	8
-). JS Saoura	13	7
-). JS Kabylie	13	8
6). CS Constantine	12	9
7). AS Ain M'lila	11	9
8). USM Alger	10	7
-). NA Hussein-Dey	10	9
10). CABB Arréridj	9	8
-). US Biskra	9	8
12). NC Magra	8	9
-). ASO Chlef	8	8
14). ES Sétif	7	9
-). USM Bel-Abbès	7	7
-). Paradou AC	7	7

NB : ce classement ne prend pas en considération le résultat du match US Biskra-MC Alger, arrêté à la 64e minute suite à la blessure de l'arbitre Ahmed Bouzerar, touché par un projectile.

LIGUE 1/MC ORAN: La subvention de l'APC estimée à 10 millions DA jugée «dérisoire»

La direction du MC Oran a jugé «dérisoire» le montant de la subvention allouée par l'APC de la ville, estimée à 10 millions DA, refusant catégoriquement de la récupérer, a-t-on appris hier de ce club de Ligue 1 de football.

Selon le directeur général du MCO, Si Tahar Cherif El Ouezzani, l'APC d'Oran n'a pas estimé son club à sa juste valeur en lui accordant un tel montant «au moment où d'autres formations de l'élite perçoivent des aides plus importantes de la part des autorités de leurs villes respectives».

Et pour afficher sa déception vis-à-vis de l'attitude de l'APC d'Oran dans ce registre, la direction du MCO a fait savoir qu'elle n'était pas disposée à récupérer cette subvention, insistant au passage que les autorités communales étaient censées de mieux aider l'équipe phare de la ville et la motiver de la meilleure manière surtout après le parcours honorable qu'elle est en train de réaliser depuis le début de cet exercice.

La polémique suscitée par le montant de la subvention en question coïncide avec une situation financière très compliquée que connaît la trésorerie des «Hamraoua», contrainte de s'acquitter dans l'immédiat d'un montant de près de 15 millions DA représentant les dettes d'anciens joueurs, affirme-t-



on de même source. Les dettes en question remontent au temps de l'ancienne direction que dirigeait Ahmed Belhadj dit «Baba», a-t-on précisé, ajoutant que les concernés disposent de décisions de justice à laquelle ils ont recouru pour être rétablis dans leurs droits. Par ailleurs, les joueurs Zine Eddine Mek-

kaoui et Amine Hamia ont comparu samedi devant le conseil de discipline du club. Les concernés ont été sanctionnés par la ponction d'un mois de salaire en plus de s'entraîner avec l'équipe des réserves pendant 15 jours, a-t-on indiqué. Les deux joueurs sont accusés d'avoir eu des écarts disci-

plinaires lors du match perdu à domicile par le club d'El-Bahia contre le Paradou AC (1-0).

Le MCO, qui reste sur une victoire en déplacement face au CA Bordj Bou Arréridj (2-1), occupe la troisième place au classement du championnat avec 13 points tout en comptant un match en moins.

LIGUE 2 ALGÉRIENNE (11E JOURNÉE) : L'OM conforte sa première place, l'ABS et l'USMA respirent

L'Olympique de Médéa a consolidé son classement en tête de la Ligue 2 algérienne de football, en ramenant une précieuse victoire de son déplacement chez la JSM Béjaïa (1-2), samedi soir au stade de l'Unité Maghrébine pour le compte de la onzième journée, ayant vu le Dauphin WA Tlemcen rester au contact, en dominant la lanterne-rouge USM El Harrach (2-0).

Les choses avaient pourtant relativement bien commencé pour le club de Yemma Gouraya, ayant ouvert le score dès la 26' par l'intermédiaire de Mamar-Youcef, sauf que l'OM avait du répondre, et a réussi à niveler la marque par El Ghomari (44'), avant que l'ancien belouizdadi Ali Lakroum ne double la mise à la 66'.

Un résultat qui maintient l'OM seul en tête, avec trois longueurs d'avance sur le WAT, qui de son côté a enfoncé l'USMH dans les abysses du classement général,

grâce notamment, au doublé du vétéran Hadj Bouguèche (45' et 71').

Un peu plus tôt dans l'après-midi, ce sont essentiellement les mal classés USM Annaba et l'Amel Boussaâda qui avaient réussi les meilleures affaires, en obtenant des résultats qui leur ont permis de s'éloigner un peu plus de la zone de turbulences.

En effet, Les Tuniques Rouges d'Annaba ont ramené un précieux nul de leur déplacement chez la JSM Skikda (1-1), grâce notamment à Hadeff, qui avait ouvert le score à la 7', avant que Lemhane n'égalise pour les locaux à la 19', alors que l'Amel Boussaâda a dominé sur le fil le DRB Tadjenanet (3-2).

Les buts de l'ABS ont été l'œuvre de Diafi (30'), Boussaïd (82') et Baâli, qui avait transformé un penalty à la 88', alors que les réalisations du DRBT ont été inscrites par Aggar, auteur d'un doublé aux 63' et 80'.

De son côté, l'ASM Oran a commencé par être menée à domicile contre l'AS Khroub, sur un but de Meharzi (12'), avant de renverser la vapeur, d'abord par Hitala, ayant égalisé à la 18', puis par Ben Rokia, qui avait doublé la mise à la 85'.

Même cas de figure à Arzew, où l'OMA local a commencé par concéder l'ouverture du score devant Hakkar (45'), avant de se ressaisir et d'égaliser par Snabi (55'), mais sans parvenir à faire mieux dans ce match, qui s'est finalement soldé par un nul équilibré d'un but partout.

Les seules rencontres à s'être soldées par un score vierge sont MC Saïda - MO Béjaïa et MC El Eulma - RC Relizane, et ce n'était faute d'avoir essayé, car les deux antagonistes s'étaient procurés un assez bon nombre d'occasions franches, sauf que le ballon a toujours refusé de franchir la ligne.

BLIDA : Le plus ancien joueur de l'USMB, Maâmar Ousser, honoré

La famille sportive de Blida, notamment les anciens de l'Union Sportive Musulmane Blidéenne (USMB) ont honoré, samedi, le plus ancien joueur de ce club historique, Maâmar Ousser, en présence d'un nombre de ses coéquipiers et compagnons de combat, a-t-on constaté.

En dépit de son état de santé faible, et de la perte de son frère hier vendredi, Maâmar Ousser (87 ans) a répondu présent à cette cérémonie, organisée en son honneur.

«J'ai voulu partager un moment de joie avec certains de mes anciens compagnons, encore en vie, que je n'ai pas vu depuis longtemps», a-t-il indiqué, à ce propos, dans une déclaration à l'APS.

Maâmar Ousser fait partie

des meilleurs joueurs de football des années cinquante du siècle dernier, dont le talent était reconnu par la presse française de l'époque.

Il bénéficie, à ce jour, d'une grande popularité parmi les amateurs de la balle ronde, qui étaient nombreux à l'attendre à la salle de l'hôtel «El Ansar» du centre ville de Blida, où il a été accueilli.

Ce ancien joueur de l'USMB n'as pas manqué d'exprimer, à l'occasion, sa «grande joie» à l'égard de cet hommage, reflétant pour lui «le respect dont jouissent les anciens professionnels qui ont pratiqué ce sport, dans un moment où une majorité des Algériens étaient soumis à de dures conditions, par le colonialisme français», a-t-il dit, dans une voix à peine

audible, affaibli par la maladie.

M. Maâmar Ousser a, aussi, lancé un appel à tous les amoureux et dirigeants de ce club historique de Blida, créée en 1922, en vue de «veiller à la sauvegarde de ce legs, tout en privilégiant l'éthique sportive à l'aspect technique», a-t-il insisté, en citant en exemple de l'application de cette règle, son ancien entraîneur Smaïl Khabatou.

Nombre de ses coéquipiers de l'époque, présents à cette cérémonie, organisée à l'initiative de l'association «Ouled Lhouma», dont Ahmed Zahzah, n'ont pas manqué de souligné la «modestie et générosité» de ce joueur, en dépit de la grande réputation, dont il jouissait grâce à son talent, l'ayant habilité à être surnommé du nom

«Lion du terrain». En dépit de cette popularité indéniable, Maâmar Ousser n'a pas hésité, au même titre que la jeunesse algérienne de l'époque, et de nombreux joueurs de l'USMB, à abandonner sa carrière sportive et à adhérer à l'appel du 1er Novembre 1954 pour défendre son pays contre le colonisateur français. Il reprit sa carrière à l'indépendance jusqu'à l'année 1969.

A noter la présence à cette cérémonie, de nombreux anciens joueurs du club, dont Akli Nacer, Bentorki Lhadi, Mustapha Selami et Kritli Khaled, qui ont été unanimes à louer ce type d'initiatives, contribuant, selon leurs dires, «à faire connaître cette génération de joueurs réputés pour leur discipline et éthique sportive».

Guardiola : "Parfois Mané plonge"

L'international sénégalais a été au cœur de la conférence de presse d'après-match du technicien catalan après la victoire des Citizens samedi. L'entraîneur de Manchester City Pep Guardiola a quelque peu fait monter la pression à une semaine du choc au sommet de la Premier League entre Liverpool et les Citizens. Le technicien espagnol a pointé du doigt Sadio Mané, l'accusant d'avoir l'habitude de plonger. Les deux équipes se sont imposées dans la difficulté en remontant un but de handicap ce samedi en championnat et l'écart en tête du classement reste donc inchangé.



DIEGO COSTA A LE SOUTIEN DE SON ENTRAÎNEUR !

Malgré un début de saison difficile, Diego Costa a tout de même le soutien de son entraîneur Diego Simeone malgré son pénalty manqué face au FC Séville. L'Atletico Madrid n'a pas réussi à s'imposer face au FC Séville. Ils auraient pu, en cas de victoire, prendre la tête du championnat suite aux mauvais résultats du Barça (défaite 3-1) et du Real (0-0) mais n'ont pas fait mieux que le match nul (1-1). Ils auraient pu l'emporter si Diego Costa n'avait pas loupé son pénalty. Néanmoins, il garde la confiance de son entraîneur qui s'est exprimé à son sujet en conférence de presse d'après match.

De Ligst offre le derby à la Juve

En difficulté depuis le début de saison, Matthijs de Ligt s'est racheté auprès des supporters de la Vieille Dame en délivrant la Juventus chez le Torino (0-1), ce samedi lors du derby. Le champion d'Italie conserve son leadership lors de la 11e journée.

C'est ce qu'on appelle choisir son moment. C'est peut-être ce qu'affirme que Matthijs de Ligt a connu des débuts difficiles avec la Vieille Dame. Propulsé titulaire dans la défense centrale du champion d'Italie avec la grave blessure de Giorgio Chiellini, le défenseur de 20 ans n'a pas convaincu lors de ses premières sorties. Mais celui qui a été recruté à prix d'or durant l'été a bien aidé la Juventus à remporter le derby sur la pelouse du Torino (0-1), ce samedi lors de la 11e journée de Serie A.

Il est surtout reproché à Matthijs de Ligt, parfois dépassé en défense, d'avoir concédé plusieurs penaltys depuis le début de la saison. Son entraîneur a réclaté de la patience concernant sa pépète. Mais l'ancien de l'Ajax a bien failli recéder en première période. Sa main dans les 5,50 mètres n'a été signalée ni par l'arbitre ni par la VAR... Et finalement, l'histoire a été belle puisque le Néerlandais a inscrit l'unique but de la rencontre (70e). Une volée du pied droit réussie à bout portant sur une remise de Gonzalo Higuain, entré en jeu un peu plus tôt.

Dans pareilles circonstances, sa première réalisation avec la Vieille Dame n'a rien d'anodin, notamment auprès des supporters. Surtout que l'Inter avait mis la pression un peu plus tôt en l'emportant sur le fil à Bologne grâce au doublé de Romelu Lukaku (1-2). La formation de Maurizio Sarri, qui remporte ainsi son premier derby, reprend un point d'avance en tête du championnat. Côté français, Adrien Rabiot était suspendu, Blaise Matuidi a disputé l'intégralité de la rencontre. Le milieu tricolore a bien félicité le héros du match, qui s'est peut-être enfin rassuré.

Le coup de gueule de Neuer

Méconnaissable depuis plusieurs semaines, le Bayern Munich a sombré sur la pelouse de l'Eintracht Francfort (1-5) samedi. Le gardien Manuel Neuer a poussé un coup de gueule après la rencontre.

"Même si nous avons longtemps évolué en infériorité numérique (Boateng a été expulsé à la 9e minute, ndr), encaisser cinq buts est inacceptable, a lancé le portier bavarois. Mais quand on voit nos récentes performances, ce résultat n'est finalement pas si surprenant. Il faut que nous nous remettons tous en cause, joueurs et entraîneur compris."

L'international allemand a donc décidé de ne pas épargner son coach Niko Kovac. Le Bayern n'a pris que quatre points lors des quatre dernières journées de Bundesliga et occupe la 4e place au classement.



Zidane : "On perd deux points à la maison"

"Dans les attitudes on était bien dès la première minute, mais il nous a manqué de la mettre au fond. Dans toute la première période, je crois qu'on a été supérieurs à eux dans tous les domaines. La deuxième période a été plus équilibrée, on avait un adversaire avec des qualités aussi en face... On perd deux points à la maison, c'est sûr, mais dans le jeu, je ne peux rien reprocher à mes joueurs", a confié le coach merengue en conférence de presse d'après-match.

POGBA SOUS PLÂTRE PENDANT ENCORE DIX JOURS !

Après la défaite de Manchester United sur la pelouse de Bournemouth, le joueur français Paul Pogba, toujours blessé, s'est exprimé.

"Dégoûté !" Voilà comment était Paul Pogba après la rencontre entre Bournemouth et Manchester United. En effet, les Red Devils ne s'en sortent pas dans ce début de championnat. En s'inclinant face à Bournemouth 1-0, United pointe désormais à la 8e place après 11 journées. Trop peu pour les Mancunien. Pogba en a également profité pour s'exprimer sur sa blessure.



ENERGIE Rencontre internationale sur les énergies renouvelables le 11 novembre à Oran

Les énergies renouvelables constituent la thématique centrale d'une rencontre internationale prévue du 11 au 13 novembre à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB), a-t-on appris hier des organisateurs. Cette rencontre a pour objectif de "consolider la synergie entre les chercheurs universitaires et industriels investis dans le domaine des énergies renouvelables", a précisé à l'APS le président du comité d'organisation, Pr Ahmed Belasri. Plusieurs communications et ateliers sont au menu de cet événement qui verra la participation d'une trentaine d'experts nationaux et étrangers en provenance de différents pays, dont l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie et le Japon, a-t-il indiqué. La présence des acteurs majeurs de l'industrie nationale, à l'instar des Groupes Sonatrach et Sonelgaz, sera mise à profit pour la tenue d'ateliers visant à promouvoir le développement des compétences dans les divers segments des énergies renouvelables, a-t-on souligné. Cet événement est initié par le Laboratoire de physique des plasmas, des matériaux conducteurs et leurs applications (LPPMCA) de l'USTO-MB, avec le soutien de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DG-RSDT).

JUSTICE Le ministère de la Justice dément le limogeage du SG du ministère et du DG des Ressources humaines

Le ministère de la Justice a démenti, hier, dans un communiqué, l'information relayée par un journal électronique selon laquelle le chef de l'Etat aurait mis fin aux fonctions du Secrétaire général (SG) du ministère de la Justice et du Directeur général (DG) des Ressources humaines, affirmant que cette information «est infondée». «Le magistrat, à l'origine de cette information, est mû par des intentions malveillantes. Avec une telle attitude contraire aux règles élémentaires de déontologie, il tente de semer le doute chez ses collègues, en adoptant un comportement indigne d'un magistrat», conclut le communiqué.

APS

MAWLID ENNABAOU ECHARIF: Le ministère de la Santé met en garde contre les dangers des produits pyrotechniques

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a mis en garde, hier, contre les dangers que représente l'utilisation des produits pyrotechniques, tels que les pétards et les feux d'artifice, durant la célébration de la fête du Mawli ennabaoui echarif.

Dans un communiqué rendu public à l'occasion de la célébration de la fête du Mawli ennabaoui echarif, prévue le 9 novembre, le ministère de la Santé a prodigué des conseils à l'adresse des citoyens, précisant que «chaque année, durant cet événement, des accidents surviennent mettant en danger la vie des individus». Dans ce contexte, le ministère a rappelé que les produits pyrotechniques, tels que les pétards, feux d'artifices et fusées constituent «un danger réel et peuvent provoquer de graves accidents qui menacent l'intégrité physique des citoyens, de leurs familles et du voisinage». Les produits pyrotechniques sont responsables, a ajouté la même source, de risques d'incendies, de pollution sonore engendrée par les déflagrations des pétards et l'impact de leurs bruits forts et répétés sur le bien-être physique et psychique



du citoyen et de ses voisins.

Les personnes âgées, les malades et femmes enceintes, ainsi que les enfants sont parmi les catégories les plus particulièrement exposés à ces risques, a-t-on encore souligné. «La puissance de certaines déflagrations endommage les oreilles et peut entraîner la détérioration de l'ouïe, tandis que l'explosion d'un pétard dans la main d'un individu peut provoquer la perte de quelques doigts», a poursuivi le ministère de la Santé.

De même, les produits

pyrotechniques peuvent causer des brûlures extrêmement graves, voire irréversibles», a signalé le communiqué, affirmant que «les brûlures du zeme et zeme dégradé laissent d'immenses cicatrices ou déforment le visage».

Les enfants et les adolescents sont les plus touchés par ce type d'accidents et les plus vulnérables, a fait savoir le département de la Santé, invitant les aînés et les parents à faire attention et à protéger leur progéniture des dangers qui les guettent de l'usage des produits pyrotechniques.

ALGÉRIE-TUNISIE

M. Boukadoum reçoit le nouvel ambassadeur de Tunisie en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a reçu dimanche au siège du ministère, M. Chafik Hadjji, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République tunisienne auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

FINANCES

Mohamed Dahmani nommé président du Conseil d'administration du CPA

Le directeur général du Crédit populaire d'Algérie (CPA), Mohamed Dahmani, a été nommé président du Conseil d'administration de cette banque publique, a indiqué hier le CPA dans un communiqué. M. Dahmani a été nommé par l'Assemblée générale ordinaire du CPA, réunie en session extraordinaire le 27 octobre dernier au siège du ministère des Finances, a précisé la même source. M. Dahmani a occupé plusieurs fonctions au sein du CPA, dont celles de directeur général adjoint et de directeur général, avant d'être élu par le Conseil d'administration président, a fait sa-

voir le communiqué. Il a intégré le CPA après «un parcours universitaire et scientifique à l'Université d'Aix Marseille où il a obtenu un Doctorat ès «Sciences de gestion»». A noter que le CPA dispose d'un réseau de 150 agences réparties à travers le territoire national. En 2018, le total de bilan du CPA a dépassé 2.258 milliards DA, contre 1.922 milliards DA en 2017. Le produit net bancaire de cette banque publique est passé de 69 milliards DA en 2017 à 77 milliards DA en 2018. Le résultat net bénéficiaire du CPA est passé de 33 milliards DA en 2017 à 41 milliards DA en 2018.



SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE Cinq personnes arrêtées et plus de 49.700 unités de produits pyrotechniques saisies à Sétif et Tipasa

Cinq personnes ont été arrêtées et plus de 49.700 unités de produits pyrotechniques ont été saisies dernièrement à Sétif et Tipasa par les forces de police, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). En effet, les forces de police de la sûreté de daïra de Hammam Sokhna (Sétif) ont interpellé deux présumés auteurs lors d'un point de

contrôle et ont saisi 11.800 unités de produits pyrotechniques, précise la même source. Il a été procédé également à l'interpellation d'un présumé auteur à hauteur de la gare routière et à la récupération de 36.124 unités de produits pyrotechniques. Les forces de police de la deuxième sûreté urbaine de Cherchell (Tipaza) ont exécuté un mandat de perquisition dans un

domicile d'un présumé auteur et récupéré 1.821 unités de produits pyrotechniques. Par ailleurs, la police de Tizi Ouzou a interpellé une personne impliquée dans une affaire liée à la vente illicite de boissons alcoolisées et récupéré 5.186 unités non facturées destinées au marché informel, alors que les éléments de la huitième sûreté urbaine de Skikda ont intercepté un

véhicule conduit par un présumé auteur et saisi 3.804 unités de boissons alcoolisées de différentes marques destinées à la vente illicite. Même type d'opération a été effectuée à El Oued (3.380 unités de boissons alcoolisées non facturées saisis) et à Mostaganem où 4 personnes ont été interpellées et 1.910 unités de boissons alcoolisées destinées à la vente illicite saisies.

ÂÎN DEFLA : Début demain de la 15^e édition du Colloque international sur le rite malékite

La quinzième édition du Colloque international sur le rite malékite sera organisée du 5 au 7 novembre en cours à Aïn Defla avec comme intitulé «les pratiques financières dans le rite malékite», a-t-on appris hier du directeur local des Affaires religieuses et des wakfs. Outre des universitaires algériens, d'éminents théologiens, personnalités et invités de 15 pays prendront part à cette manifestation scientifique et culturelle organisée conjointement par le ministère des Affaires religieuses et des wakfs et la wilaya de Aïn Defla et qui sera abritée par la maison de la Culture Emir Abdelkader de la ville, a précisé Djillali F'kir. Au total, 110 conférences se rapportant à la finance à la lumière des préceptes du rite malékite seront animées à l'occasion de ce colloque, a-t-il indiqué, faisant état de la tenue d'atelier en marge de cette manifestation.

En vue de parachever les préparatifs inhérents à cet «important rendez-vous», une réunion s'est tenue récemment au siège de la wilaya sous la présidence du wali de Aïn Defla, Benyoucef Azziz, qui a assuré, à cette occasion, que tous les moyens humains et matériels étaient mobilisés pour la réussite de ce colloque. «La réussite de

la rencontre ne pourra qu'être à l'honneur de l'Algérie de façon générale et de la wilaya de Aïn Defla de façon particulière», a observé M. F'kir, faisant remarquer que ce colloque est attendu avec «impatience» compte tenu du fait qu'il constitue une source de savoir sur les questions intéressantes des musulmans dans leur vie de tous les jours.

S'attardant sur le thème du colloque, il a soutenu que l'importance de ce dernier réside dans le fait qu'il débattira d'un sujet dont les répercussions touchent de nombreux domaines de la vie, observant que l'Islam incite à recourir aux finances dont l'origine n'est pas douteuse.

«Les experts financiers présents à ce colloque s'emploieront à retirer des abysses de cet héritage (celui légué par Malik Ibn Anas, relatif aux questions financières, NDLR) tout ce qui est susceptible de vulgariser ses multiples richesses», a-t-il souligné. Le rite de Malik Ibn Anas (710-795), l'imam de Médine, l'une des Villes saintes de l'Islam, est adopté par de larges pans des populations musulmanes des pays du Maghreb et du Nord de l'Afrique depuis des siècles, grâce à son objectivité et ses références reconnues et attestées.